

# TERNAND



Bulletin annuel

2021  
2022

## INFOS

- **Une petite erreur** s'est glissée dans le dernier bulletin (1<sup>ère</sup> page) : il s'agissait bien du bulletin de décembre 2021 et non de septembre. Nous vous prions d'accepter nos excuses.
- Après deux années d'annulation, le **rallye Lyon Charbonnières** est de retour en 2022. Les deux spéciales, au départ du Milhomme pour rejoindre Saint Just d'Avray, se dérouleront le vendredi 29 avril. Les jours de reconnaissance auront lieu le samedi 23 ou le dimanche 24 avril ainsi que le mardi 26 ou le mercredi 27 avril. Toutes les informations vous seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- Notre bar **La 3<sup>ème</sup> Mi-temps** s'est enrichi d'une nouvelle activité. Pour tous les amateurs de chevaux, vous pouvez maintenant faire vos paris hippiques !
- Le déploiement de la **fibres** se poursuit : les secteurs du vieux Bourg et de Saint Victor viennent d'être raccordés.



## SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE</b> .....	03
<b>VIE MUNICIPALE</b> .....	04
Le Conseil Municipal.....	04
Budget.....	05
Commissions Communales .....	06
<b>VIE DU VILLAGE</b> .....	10
Etat Civil.....	10
Agence Postale.....	10
Eglise.....	11
Location de salle.....	11
Enfance & Jeunesse .....	12
<b>VIE ASSOCIATIVE</b> .....	14
<b>TEST DE CONNAISSANCE</b> .....	22
<b>VIE DU TERRITOIRE</b> .....	24
Gérer vos déchets .....	26
Communauté de Communes .....	28
<b>INFOS PRATIQUES</b> .....	29
Formalités administratives.....	29
Services médicaux.....	32
Contacts utiles.....	33
Urbanisme.....	34
Hébergements - Viticulteurs.....	37
Commerces.....	38
Entreprises.....	39



## LE MOT DU MAIRE



Les années se suivent et pour une fois se ressemblent ! Avec toute l'équipe, nous avons prévu de vous rassembler à nouveau pour un moment convivial à l'occasion des vœux de cette nouvelle année 2022. Hélas, les choses ne se sont pas passées de la façon dont on l'aurait souhaité. La prudence et la sagesse nous ont contraints d'annuler cette manifestation « à la dernière minute ». J'en suis particulièrement désolé et surtout très déçu. Cette situation sanitaire continue de nous compliquer la vie mais il faudra bien vivre « avec » et nous attendre à des périodes un peu compliquées, surtout difficiles à prévoir.

Une bonne nouvelle arrive en cette fin d'année 2021 : notre village vient d'être reconnu « Petite cité de Caractère ». En effet, la commission d'homologation nationale vient de nous rendre le verdict après l'examen du dossier présenté en Octobre. Je remercie tous ceux qui ont travaillé à la présentation de celui-ci : travail important qui, pour finir, est très satisfaisant et très reconnaissant pour notre « cité ».

Le pylône TDF, route de Saint Vérand, est maintenant équipé d'une antenne 4G Orange en service : le secteur des Grandes Planches n'est plus en zone blanche ce qui permet de sécuriser notamment les lieux accueillant du public (mairie, salle d'animation et le cabinet médical).

Les travaux d'aménagement du parking et des abords de la salle d'animation sont maintenant terminés et il ne restera plus qu'à procéder à leur inauguration au printemps si les conditions sanitaires le permettent. La construction de la MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) avance. L'association « Les 3 Ruisseaux », présidée par Michèle Danguin, suit de près les travaux et tout devrait être terminé en fin d'année 2022.

A l'école, 76 enfants sont inscrits pour cette année. L'équipe enseignante reste la même avec Corinne PONTIUS (directrice), Laura VERMARE et Elodie MAZARD.

Enfin, le 4 janvier dernier, j'ai signé la convention « participation citoyenne » en présence du sous-préfet et du commandant de gendarmerie qui officialise la

démarche entreprise sous le précédent mandat. Un article vous donnera les précisions.

Vous trouverez dans ce bulletin tous les bilans et projets des différentes commissions et associations.

Je profite de ce bulletin pour remercier mes adjoints et toute mon équipe municipale qui ne comptent pas leur temps pour mener à bien tous les projets de leurs commissions respectives mais également tous nos agents qui font leur maximum pour rendre la vie de tous bien agréable.

- Sylvie à la mairie pour son travail administratif et son « sourire » à l'accueil.
- Marie-Hélène pour l'animation de l'agence postale.
- Monique pour les « petits soins » apportés à nos bambins.
- Magalie, Hélène, Florence, Nariné pour tout ce qui touche le scolaire avec en particulier la cantine, la garderie et tout l'entretien des locaux.
- Alain pour l'entretien des bâtiments et du stade, le nettoyage de la cité et certaines voiries.

Je n'oublie pas notre prestataire Denis, complément indispensable pour l'entretien des voiries et la réalisation de certains travaux. Cela fait vraiment plaisir d'entendre dire par des gens de passage : « Qu'est-ce qu'il est beau et propre votre Village ! ».

Je félicite nos associations qui œuvrent pour maintenir ce lien social et agissent pour que vous soyez tous heureux et fiers de vivre dans notre cité.

Un petit clin d'oeil à nos aînés qui ont bien apprécié leur repas animé par le CCAS en cette fin d'année 2021.

Enfin pour terminer, je vous souhaite à toutes et tous, Ternandaises, Ternandais, une bonne et heureuse année 2022.

Bernard DUMAS

### Bulletin Municipal de Ternand 2021 / 2022

Directeur de publication : Bernard DUMAS

Rédaction : Mairie de Ternand

Impression : IT'S/Taraprint - Tarare (69)

Tirage : 500 exemplaires

Parution : janvier 2022 - Dépôt légal à la parution

Crédit Photo : Mairie de Ternand et associations

Toute reproduction même partielle de cet ouvrage est interdite sans l'accord de la Mairie. Elle décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions de quelque nature qu'elles soient, qui pourraient se trouver dans la présente édition.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### ► MAIRE



Bernard  
DUMAS

### ► LES ADJOINTS



Blandine  
DUPERRAY



Robert  
PERRIN



Pierre  
MONNERY



Philippe  
PEYROT

### ► LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Florent  
COQUARD



Guillaume  
DANGUIN



Mylène  
DUCHARNE



Michel  
LAHAIRE



Loïc  
MARIETTON



Marie-Claude  
PEIGNEAUX



Cindy  
PERREAL



Audrey  
PEYRASSE



Olivier  
TILLET

### ► Employés communaux



Sylvie NONY  
Secrétaire  
de Mairie



Alain LACHAL  
Agent Technique



Monique BOULON  
ATSEM - Surveillance  
cantine et garderie



Magali LAHAIRE  
Surveillance cantine  
Entretien locaux



Hélène VERDEAU  
Surveillance  
cantine et garderie



Nariné ARAMYAN  
Surveillance  
garderie



Florence  
LACARELLE  
Entretien locaux



Marie-Hélène  
SADOT  
Agence Postale

### ► Personnes extérieures au conseil faisant partie des commissions communales



Arnaud  
BROUTÉ



Martine  
BURFIN



Martine  
COQUARD



Claudette  
DENEANNE



Denis  
SADOT



Pierre  
SADOT

## MAIRIE

### ACCUEIL

Sylvie NONY

214 rue de la Gare - 69620 TERNAND

☎ 04 74 71 33 43 - mairie@ternand.fr

### HORAIRE

LUNDI, MARDI, JEUDI ✓ 13h30-17h30

VENDREDI ✓ 13h30-19h30

## LE BUDGET

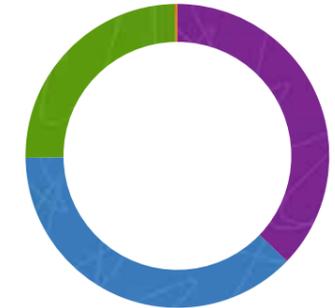
### ► INVESTISSEMENT



#### DÉPENSES

LIBELLE	BUDGET
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	42 257,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 798,00 €
IMMOBILISATIONS EN COURS*	246 950,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>330 005,00 €</b>

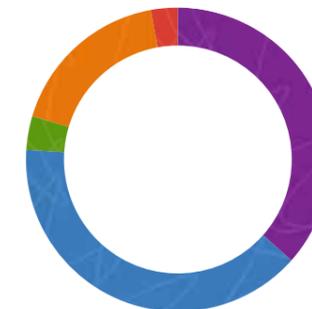
\*Parking Salle d'Animation



#### RECETTES

LIBELLE	BUDGET
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	142 535,00 €
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	144 201,00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES	95 586,00 €
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	1 059,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>383 381,00 €</b>

### ► FONCTIONNEMENT



#### DÉPENSES

LIBELLE	BUDGET
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	134 705,00 €
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	145 467,00 €
ATTÉNUATION DE PRODUITS	13 223,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	64 649,00 €
CHARGES FINANCIÈRES	10 524,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>368 568,00 €</b>

Baisse des dépenses de fonctionnement de 8,5% par rapport à 2020



#### RECETTES

LIBELLE	BUDGET
ATTÉNUATION DE CHARGES	513,00 €
PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTE	42 142,00 €
IMPÔTS ET TAXES	202 810,00 €
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	145 637,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41 653,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 137,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>434 892,00 €</b>

Hausse des recettes de fonctionnement de 8% par rapport à 2020.

## LES COMMISSIONS

Bernard DUMAS, maire et président de toutes les commissions

<b>VOIRIE</b>	Robert PERRIN, Guillaume DANGUIN, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY, Pierre SADOT, Denis SADOT.
<b>BÂTIMENTS</b>	Blandine DUPERRAY, Florent COQUARD, Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Philippe PEYROT
<b>URBANISME ASSAINISSEMENT</b>	Pierre MONNERY, Marie-Claude PEIGNEAUX, Audrey PEYRASSE, Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Loïc MARIETTON, Olivier TILLET
<b>SCOLAIRE</b>	Philippe PEYROT, Mylène DUCHARNE, Blandine DUPERRAY, Marie-Claude PEIGNEAUX, Cindy PERREAL
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Blandine DUPERRAY, Mylène DUCHARNE, Marie-Claude PEIGNEAUX, Philippe PEYROT

<b>BUDGET APPEL D'OFFRES</b>	Robert PERRIN, Blandine DUPERRAY, Cindy PERREAL, Audrey PEYRASSE, Florent COQUARD, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY, Philippe PEYROT, Olivier TILLET
<b>COMMUNICATION INFORMATION</b>	Philippe PEYROT, Mylène DUCHARNE, Cindy PERREAL, Audrey PEYRASSE, Olivier TILLET, Claudette DENEANNE
<b>PATRIMOINE TOURISME</b>	Olivier TILLET, Mylène DUCHARNE, Blandine DUPERRAY, Cindy PERREAL, Audrey PEYRASSE
<b>FLEURISSEMENT</b>	Mylène DUCHARNE, Cindy PERREAL, Olivier TILLET, Martine BURFIN, Martine COQUARD, Claudette DENEANNE, Arnaud BROUTE
<b>ASSOCIATIONS FESTIVITES</b>	Florent COQUARD, Marie-Claude PEIGNEAUX, Guillaume DANGUIN, Michel LAHAIRE, Loïc MARIETTON, Pierre MONNERY

ATTENTION : Les montants correspondent au budget réalisé et non à un budget prévisionnel. Ils sont arrêtés à la date du 14/01/2022. Le budget d'investissement 2020 était un budget prévisionnel qui faisait apparaître les futurs travaux de l'église (en dépenses) ainsi que les subventions à venir (recettes).

## Voirie

Le bilan de l'année 2021 au niveau investissements fait ressortir quelques réalisations : la réfection de l'impasse des Mésanges, le tronçon 1 de la Planche Lachal, le cheminement et le parking devant l'OPAC sur la RD 385 et la restauration du mur de soutènement du chemin de ronde vers la maison Vecchio. Au niveau budget de fonctionnement, on notera un gros travail effectué sur les accotements. En effet, avec une année très pluvieuse, 110 heures d'épareuse ont été nécessaires.

Notre budget voirie fait apparaître un solde positif bloqué en prévision des ouvrages à réaliser à la Potte une fois les travaux d'urbanisme finalisés. Il faudra se pencher sérieusement sur la voirie et repenser la gestion des eaux pluviales. La reprise de la voirie du lotissement La Promenade à la Potte est actée. Le futur lotissement, situé impasse d'Epieux, devrait être

raccordé sur 2022 à la voirie de la MARPA permettant aussi d'accéder au terrain communal restant. Cette portion de route sera prise en charge en totalité par le lotisseur.

L'état a financé un diagnostic des ouvrages d'Art. Notre commune est concernée par le mur de soutènement du chemin de ronde, le mur du pont de Ternanson et le pont du Petit Paris sur l'Azergues. Tous nos ponts sous voiries communales et ruisseaux ne sont pas impactés car ils sont d'un gabarit trop petit (inférieur à 1.80 mètre de largeur d'arche). Les résultats doivent nous être communiqués prochainement. Une étude va être lancée au hameau de Bagny pour le problème d'eaux pluviales. Nous sommes toujours vigilants quant à l'entretien de notre réseau et restons à l'écoute de vos remarques.

L'équipe voirie.

## Bâtiments

En cette fin d'année 2021, les projets prévus ont tous été réalisés.

Nous arrivons à la phase finale de l'aménagement du parking de la salle d'animation. Le paysagiste a fini de planter arbres et massifs. C'est un beau parking avec des places supplémentaires, du paysager, un accès piéton et une plateforme permettant de sécuriser l'accès à la salle.

Face à un contexte sanitaire encore très compliqué, les locations de cette salle d'animation n'ont pas pu être très nombreuses cette année.

La maison médicale est désormais au complet avec l'arrivée début septembre de deux nouvelles profes-



sions de santé au 1<sup>er</sup> étage : un cabinet d'ergothérapie et un cabinet de psychomotricité.

La climatisation réversible a été installée aux niveaux 1 et 2 de la maison médicale, financée de façon tripartite par la mairie, une subvention régionale et complétée par une participation des professionnels de santé.

L'arrivée de nouveaux locataires

dans l'appartement au-dessus de la poste, a nécessité quelques travaux d'isolation et de réfection.

Divers travaux d'entretien et de sécurité ont été réalisés à l'école et le tapis de l'aire de jeux qui s'était décollé suite aux diverses intempéries a été réparé. Un grand merci à Alain et Denis pour leur aide et leur réactivité !

Pour 2022, la commission réfléchit notamment aux solutions de mise en conformité des bâtiments axées autour de l'isolation et de la consommation d'énergie.



## Sports & Associations

La réunion des associations s'est tenue le 8 octobre à la mairie.

Nous remercions les présidents qui ont fait part des différentes dates des manifestations (comme toujours, sous réserve des consignes sanitaires). Elles seront publiées comme à l'accoutumée sur panneau pocket et sur le site internet de la mairie.

Nous espérons que l'année 2022 sera plus festive et que l'on puisse davantage se rassembler et profiter

des différents événements organisés sur la commune. Vos correspondants presse ne changent pas :

**Le patriote** : denis69380.lepatriote@sfr.fr  
www.lepatriote.fr

**Le progrès** : jacquet.genevieve@yahoo.fr  
Chaque association doit ouvrir un compte sur le site :  
www.leprogres.fr/organisateur

## Urbanisme

### Instruction des demandes

Sur l'année 2021, nous avons traité 43 Certificats d'Urbanisme (CU), souvent demandés pour des mutations de propriété, et 32 Demandes Préalables (DP) de travaux. Le service de la Communauté de Communes nous a instruit 10 Permis de construire (PC) et 1 Permis d'Aménager (PA). Les PC correspondent à 4 maisons individuelles, le reste étant des rénovations ou extensions diverses. Le PA fait référence à la création de 5 lots à bâtir impasse d'Epieux. Ce lot sera desservi par une voirie raccordée à celle de la MARPA.

## Tourisme et Patrimoine

2021 a été une année de travail avec les partenaires qui nous conseillent dans la valorisation du patrimoine de la commune :

### Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Le SPR est le nom de la nouvelle réglementation qui permet de suivre la protection du patrimoine historique de la commune.

Pour rappel, le vieux village de Ternand a été classé en 1946 avec un périmètre de 500 mètres autour des monuments historiques. Aujourd'hui cette zone doit être revue pour intégrer la valorisation des paysages. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec l'Architecte des Bâtiments de France et les Architectes du Patrimoine qui nous conseillent.

La première étape « diagnostic de la commune » sera présentée en début d'année 2022 en commission nationale au ministère de la culture. Nous aurons ensuite les indications pour travailler sur un nouveau règlement d'urbanisme.

Nous prévoyons aussi d'organiser d'ici l'été prochain une présentation de ce diagnostic aux habitants de la commune.

Pour ce dossier nous sommes accompagnés par l'Architecte du Patrimoine Olivier CHANU (Belleville - 69), l'Atelier du Triangle (Macon - 71) et Mosaïque Environnement (Villeurbanne - 69).

### Travaux de restauration de l'église

En 2021 nous avons reçu plusieurs personnes du ministère de la culture et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et nous avons eu la confirmation que nous pourrions mettre au grand jour les peintures figurées qui ont été découvertes dans le chœur de l'église.

Cette fin d'année nous avons aussi procédé à un inventaire de l'église avec l'aide de la Commission Diocésaine d'Art Sacré. Un grand Merci à Madame Violaine SAVEREUX et aux bénévoles pour ce travail. Concernant les travaux de restauration de l'église, le permis de construire a été déposé à la rentrée de septembre avec un délai d'instruction de 6 mois. Si tout va bien, nous devrions lancer les appels d'offre en début d'année, et ensuite boucler le financement. Si vous voyez un échafaudage autour de l'église, ce

### Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'année 2022 verra le démarrage de la révision de notre document approuvé en 2008 et devenu obsolète. Cette opération lourde et longue permettra l'application de nouvelles réglementations.

### Renseignements

Merci de vous référer à l'article situé dans les informations pratiques.

sera bon signe... cela voudra dire que les travaux ont commencé !

Pour ce dossier nous serons accompagnés par Olivier CHANU (Belleville- 69) Architecte du Patrimoine

### Petites Cités de Caractère

Candidate pour entrer dans le réseau des « Petites Cités de Caractère® », la commune de Ternand a reçu une Commission d'homologation.

Au sein du Vieux Bourg de Ternand, Cité médiévale, la municipalité de Ternand a accueilli, le mercredi 6 octobre, Christian Montin, Président des Petites Cités de Caractère Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Mazurier, Directeur des Petites Cités de Caractère France, Anne Soula, Coordinatrice régionale des Petites Cités de Caractères Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que ses partenaires institutionnels et acteurs du territoire.

Bernard Dumas, Maire de Ternand, accompagné de l'équipe municipale et de l'association des Amis du vieux Ternand a présenté l'historique du projet et les engagements pris en faveur de la Charte de Qualité de la marque, dont l'objectif est la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires, pour les habitants, comme les touristes.

Une visite du vieux bourg et un temps d'échanges ont permis d'aborder la candidature sous l'angle des 5 critères obligatoires : avoir une protection au titre des Monuments Historiques ou un Site Patrimonial Remarquable, moins de 6000 habitants, un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, un programme pluriannuel de restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines ainsi qu'une stratégie de développement touristique. Au terme d'un tour de table qui a réuni le Département du Rhône, l'Epic Maison départementale Rhône Tourisme le Pays d'Art et d'Histoire du Beaujolais, le Géopark Beaujolais, l'office de tourisme Destination Beaujolais, la Fondation du Patrimoine, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement, les services de la DRAC et de l'UDAP, une décision a été prise en huis clos, sans les représentants de la commune. Fin décembre, la commission nationale a délibéré et validé notre projet : Ternand est la seconde commune du Rhône (après Riverie) à être labellisée « Petites Cités de Caractère ».

## Fleurissement

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin annuel, la réorganisation de certains massifs avec la mise en place de vivaces se poursuit. Le parvis de la mairie est terminé et les plantations ont bénéficié des températures plutôt clémentes et des pluies abondantes pour bien prendre possession du lieu. Un nouveau massif a également été mis en place au vieux bourg sur la boucle de l'église. Il faut attendre encore un peu pour que ces massifs s'étoffent mais les débuts sont très encourageants. Ces aménagements ont été accompagnés par la plantation de quelques arbres ici et là afin de mettre en valeur certains sites.

D'autres massifs sont en projet comme le mur en alvéoles le long de la RD 385. Il a été décidé de laisser retomber les plantes situées au dessus de ce mur (lierre, jasmin d'hiver) afin de recouvrir les alvéoles où les plantes mises en place il y a quelques années n'arrivent pas à s'épanouir. Il est bien évident que nous veillerons à ce que ce mur végétal ne gêne pas le

passage des cyclistes. De même, le massif en face du délaissé de la Potte le long de la RD385 va être repris et le site mis en valeur maintenant que les travaux de construction des maisons en contrebas sont terminés. Les espaces verts du parking de la salle d'animation sont réalisés. La commission a participé au choix des végétaux, ces derniers étant inclus dans le cahier des charges de l'opération parking. Un paysagiste s'est occupé des travaux.

La commission fleurissement a encore bien d'autres projets pour notre village, mais rien ne pourrait se faire sans l'aide de tous les bénévoles qui viennent la rejoindre pour lui prêter main forte. Elle tient à remercier ceux et celles qui se retrouvent pour la plantation des annuelles, celles qui, toutes les semaines, pendant la période de floraison prennent soin des bacs du pont et des Grandes Planches. Merci également à tous les participants, de plus en plus nombreux, aux KIFEKOI du printemps et de l'automne : votre intérêt pour l'embellissement de notre commune est le plus bel encouragement que notre commission puisse recevoir.



## Participation Citoyenne

Le 4 janvier, Mr le Sous-Préfet, Mr le Commandant de gendarmerie représentant le commandant de groupement ainsi que Mr Bernard Dumas ont signé la convention « participation citoyenne » concrétisant une démarche engagée sous le mandat de Michèle Danguin. Cette cérémonie s'est tenue en petit comité en raison de la situation sanitaire.

A cette occasion, le Sous-Préfet a souligné l'importance de ce type de convention qui conclut un bon partenariat entre les forces de l'ordre sous l'égide du Préfet et les Communes. Il a félicité cette initiative et a souhaité un vif succès. Le Commandant de gendarmerie a rappelé que ce dispositif est un lien essentiel entre la gendarmerie et la municipalité. Il permet de formaliser une relation de confiance entre la gendarmerie qui conserve son rôle majeur dans la sécurité, secondée par le Maire, représentant de l'autorité locale et la population par l'intermédiaire des cinq personnes s'étant portées volontaires. L'objectif est d'arriver à construire, autour de ce triptyque, une sécurité sur les volets de la prévention, du conseil et de l'animation sur les risques encourus sur un secteur

défini. Il mesure la portée de cette signature car elle démontre l'attachement entre la gendarmerie, les élus et les volontaires dans la responsabilité qu'ils assument.

Ce dispositif doit être vivant et reste ouvert à d'autres candidatures.



## C.C.A.S.

En fin d'année 2020, la pandémie de COVID avait contraint l'équipe du CCAS à repousser au début de l'année suivante le traditionnel repas prévu pour nos anciens. Il fut ensuite annulé compte tenu d'une situation sanitaire toujours très compliquée ...

Lors des fêtes de Pâques, et afin d'apporter un peu de réconfort et de gaieté, des petits présents (orchidée ou bouteille et chocolats) ont été distribués par les membres du CCAS à toutes les personnes de plus de 70 ans.

Heureusement, depuis la fin de l'été, de nombreuses activités ont pu reprendre.

C'est ainsi qu'en ce 4 décembre 2021, dans le respect des règles sanitaires, nos aînés ont enfin pu se retrouver autour d'un bon repas préparé par la maison Fougeras.

Dans une ambiance chaleureuse, chacun a apprécié l'animation proposée par Daniel Torti et Alexandra.

Ce fut une belle journée, mais le plus important était le plaisir de se retrouver tous ensemble !!!

Bonne année à tous !



## MARPA

### Le bâtiment de la MARPA prend forme !

La MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) les « 3 ruisseaux » située sur la commune de Ternand est une résidence qui s'adresse aux personnes âgées autonomes. Elle permet à des personnes seules de pouvoir continuer à bénéficier d'un logement individuel, tout en partageant des moments de convivialité avec les autres résidents. La philosophie du lieu est de continuer à vivre comme chez soi tout en bénéficiant d'une sécurité optimale. L'ouverture de la résidence est prévue pour septembre 2022 (Fin des travaux prévue pour juillet 2022). La Marpa est une structure ouverte où chacun est libre d'aller et venir à sa guise. Des espaces communs permettent aux résidents de se retrouver (salon TV et salle d'animation). Les repas peuvent être également servis en salle à manger tous les jours de la semaine, midi et soir. A la demande également, un service lingerie peut être proposé.

Elle sera composée de 23 logements en location aidée dont 22 logements de type T1 non meublés d'une superficie de 32 m<sup>2</sup> pour personne seule : ils sont tous équipés d'un coin cuisine et de leur propre salle de bain. Le dernier logement est de type T1 bis d'une superficie de 40m<sup>2</sup> destiné à un couple. L'ensemble des logements disposent d'un espace extérieur de



plain pied d'environ 10 m<sup>2</sup> et sont équipés d'une téléassistance pour tout appel d'urgence (24h/24 et 7 jours/7).

Le résident est locataire de son logement et aménage son intérieur comme il le souhaite avec son propre mobilier.

La Marpa est animée par une équipe de professionnels présents en journée (directeur, agents polyvalents, agent d'entretien). La structure n'étant pas médicalisée, chaque résident peut choisir le médecin de son choix et les intervenants paramédicaux.

Les habitants des 10 communes de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres-Dorées portant le projet seront prioritaires. Si vous souhaitez déposer une demande, nous vous remercions de remplir le formulaire de pré-inscription disponible auprès de la mairie.

## ETAT CIVIL



Lucie



Zacharie

### Naissances

- ✦ Lucie Ansoud  
1 janvier 2021
- ✦ Zacharie Brouté  
27 mai 2021
- ✦ Jeanne Pierret  
28 mai 2021
- ✦ Théo Kijanski  
9 octobre 2021
- ✦ Leya Genevrier  
20 octobre 2021
- ✦ Aristide Michelin Brengel  
1<sup>er</sup> novembre 2021



Jeanne



Théo



Leya



Aristide

### Mariage



✦ Eric BIREAU  
et Marie TRONCY  
15 mai 2021



✦ Michel CHAVES  
et Constance HERUBEL  
12 juin 2021



✦ Xavier SYLVESTRE  
et Vlastislava SRANKA  
10 juillet 2021



✦ Lionel ROUSSET  
et Laurence DUVAL  
28 décembre 2021

✦ Arnaud BROUTE et Noémie MOLA PAQUEROLES  
30 janvier 2021

### Agence postale



#### AGENCE POSTALE COMMUNALE

318, rue des Grandes Planches - Tél. 04 74 71 35 69  
Ouverte le matin de 9h à 12h du mardi au samedi.

Vous pouvez poster votre courrier dans la boîte jaune, la levée est à 14h30 sauf le samedi (pas de levée).  
Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec le conseiller financier qui gère vos comptes au Bois d'Oingt afin d'obtenir un code d'accès pour gérer vos comptes par Internet.

Pour joindre le bureau de poste du Bois d'Oingt : 04 74 71 47 50



## Église Saint Jean-Baptiste – Crypte Saint-Benoît

L'église de Ternand est une église consacrée qui accueille des messes le dimanche à 9h tous les deux ou trois mois (voir le calendrier sur le panneau d'affichage sous la galonnière de l'église), des baptêmes, des mariages et aussi des funérailles.

Elle fait partie de la Paroisse Saint Vincent des Pierres Dorées dont le siège est au Val d'Oingt, paroisse confiée au Père Joël Tapsoba.

**Pour tous renseignements téléphonez au 04 74 71 62 93.**

#### VISITES

L'église est ouverte par Les Amis du Vieux Ternand le dimanche après-midi de mai à septembre. Les groupes sont également accueillis tout au long de l'année sur rendez-vous : Tél. 06 84 92 81 28.

La crypte se visite uniquement lors des Journées du Patrimoine le troisième week-end de septembre. Cependant, en 2022, ces visites pourront être interrompues pour des travaux de restauration dans le chœur.



### Location de la Salle d'animation

Vous pouvez louer la salle d'animation entièrement rénovée en 2018. Si vous avez un projet de location, n'hésitez pas à contacter la mairie, même pour retenir une date longtemps à l'avance.

#### 2 SALLES À LA LOCATION :

- ✓ 1 grande salle pouvant recevoir jusqu'à 250 personnes (debout).
- ✓ 1 petite salle pouvant recevoir jusqu'à 50 personnes (debout) ou 24 (assises avec tables).

Cuisine équipée : chambre froide, cuisinière/four, lave-vaisselle, bacs de lavage, tables.  
Équipement : chaises, tables, podium.

#### TARIF DES LOCATIONS POUR L'ANNÉE 2021\* :

##### GRANDE SALLE

Prix pour le week-end :

Habitants de la commune : 350 €

Personnes extérieures : 700 €

Par journée (hors week-end) :

Habitants de la commune : 100 €

Personnes extérieures : 200 €

Nettoyage (lavage) : 100 €

Forfait podium : 50 €

##### PETITE SALLE

Prix pour l'entrée + cuisine (week-end et semaine) :

Habitants de la commune : 150 €

Personnes extérieures : 300 €

Nettoyage (lavage) : 50 €

\* Les tarifs restent inchangés depuis la mise en service de la salle.



## ENFANCE & JEUNESSE

### Ecole

Cette année l'école compte 76 élèves de la petite section au CM2, en hausse constante. L'équipe enseignante reste inchangée sous la direction de Corinne Ponthus gérant la classe maternelle. Elle est remplacée par Nathalie Sapin le lundi et assistée par Monique Boulon en tant qu'ATSEM. Mr Philippe Arbogast assure la classe maternelle un jeudi par mois. Les CP/CE1 sont toujours sous la responsabilité d'Elodie Mazard et les CE2/CM sous celle de Laura Vermare, elle-même remplacée le vendredi par Camille Renaud. Karine Eloy vient compléter le corps enseignant en tant qu'AESH pour aider les enfants en difficulté.

Malgré les contraintes sanitaires, l'année dernière a été riche de travail et de belles réalisations : Pour les maternelles, une semaine du goût associée aux couleurs ainsi qu'une sortie à la ferme des Loupiots à Affoux



plusieurs années les différents types d'écrits. La découverte de l'environnement proche et plus lointain des enfants va aussi être abordée grâce à plusieurs actions et recherches.

L'organisation des différents moments attendus par les enfants : fête des 100 jours, grande lessive, fête du printemps, Olympiades et un beau projet en préparation... une classe découverte pour les élèves du CP au CM2 à Saint Martin en Haut sur le thème du Moyen Age.

Les élèves de GS, CP et CE1 se rendent à la piscine Aquaval à Tarare chaque semaine (pour 15 séances) Cette période, pleine de contraintes et d'incertitudes ne doit pas entamer l'enthousiasme et l'envie des élèves et de l'équipe alors.... Sous le masque.... Gardons le sourire !



Pour les grands, une sortie à la forêt de la Cantinière et des interventions du Géopark pour un travail d'observation du sous-sol.

Pour toute l'école, nous retenons un spectacle «Faut s'recycler », des interventions du Sytraival dans les classes pour travailler autour des déchets, la journée des chaussettes dépareillées avec une réflexion sur le handicap et l'acceptation de l'autre, la grande lessive sur le thème des jardins suspendus, la fête des 100 jours d'école, une sortie avec la fédération de chasse pour découvrir la forêt ternandaise, des visites à la maison des expositions, la location d'une malle de jeux de logique et de défis et enfin les Olympiades, temps sportif et festif pour tous les enfants de l'école. Des recherches et travaux dans les classes ont été menés toute l'année autour des thèmes de l'écologie, l'art et la géométrie.

Et pour cette année...

Le travail autour de l'écriture va être une des orientations de l'année, dans le but de faire découvrir sur

### Horaires de l'école

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Garderie matin</b>	7h30 - 8h20	7h30 - 8h20		7h30 - 8h20	7h30 - 8h20
<b>Classe matin</b>	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30		8h30 - 11h30	8h30 - 11h30
<b>Pause méridienne</b>	11h30 - 13h30	11h30 - 13h30		11h30 - 13h30	11h30 - 13h30
<b>Classe après-midi</b>	13h30 - 16h30	13h30 - 16h30		13h30 - 16h30	13h30 - 16h30
<b>Garderie soir</b>	16h30 - 18h30	16h30 - 18h30		16h30 - 18h30	16h30 - 18h30

### Garderie périscolaire

La surveillance et l'animation de la garderie périscolaire sont assurées par Hélène Verdeaux, Nariné Aramyan et Monique Boulon. Nos horaires d'ouverture (7h30-8h20 le matin et 16h30-18h30 le soir) permettent de satisfaire un maximum de familles. Il n'y a qu'à en juger par le nombre de présents : de 10 à 18 le matin et de 12 à 21 le soir. Nous remercions la mairie pour les confitures et le chocolat, Claudette pour les bonbons et les Amis du Vieux Ternand pour les gourmandises.

Nous avons demandé aux enfants de nous parler de la garderie. Voilà ce qu'ils nous ont dit :

« Nous aimons beaucoup venir à la garderie. Les jeux sont diversifiés : Nariné et Hélène proposent des activités créatives. Le temps à la garderie passe trop vite ! Nous préférons rester jouer ou continuer à fabriquer des jolies choses »

Voici un témoignage parmi les autres :  
Nina (CM2) 10 ans :  
« J'aime bien la garderie car on fait des activités



créatives en haut. L'hiver, on est à l'intérieur et quand il fait beau, on joue dehors. Les activités sont variées selon la saison. On fait des cadeaux pour la fête des mères et des pères et plein d'autres créations géniales ! »

Alors n'hésitez pas, si vous avez des choses que vous n'utilisez plus (papiers, colle, cartons, etc....), la garderie accepte vos dons pour un joli recyclage. Nous vous remercions !



### Assistant(e)s maternelles

**Hélène ABADIE**  
342 rue des Grandes Planches  
04 74 71 90 54

**Fanny BENMALEK**  
485 route de Ste-Paule  
06 45 78 50 03

**Catherine BERCHOUX**  
1411 route du Berthier  
04 74 71 71 36

**Marie-Laure BURFIN**  
179 impasse de Chavasson  
09 75 40 43 00

**Alisson DAMOUNE**  
336 route du Morillon  
06 43 13 31 41

**Eliane DUTHEL**  
219 rue de Saint-Victor  
09 67 45 54 79

**Virginie MARCOUD**  
260 rue des Grandes Planches  
04 26 63 27 27

**Valérie PIVOT**  
503 rue des Grandes Planches  
07 82 39 02 32

**Charline TILLMANN**  
220 impasse du Vervuis  
06 85 94 24 15

**Jennifer TRICHARD**  
200 rue des Grandes Planches  
06 63 85 16 16

**Nadège GUILLET TRONCY**  
45 chemin des Brotteaux  
06 95 39 13 83

## LISTE DES ASSOCIATIONS

### ► COMITÉ DES FÊTES

Président : Maurice BONDAVALLI  
06 32 12 90 35  
bondavalli.maurice@gmail.com

### ► LES VOISINÉES

Président : Jean-Pierre DANGUIN  
04 74 71 32 24  
jean-pierre.danguin@wanadoo.fr

### ► ENTENTE CYCLISTE

**TERNANDAISE**  
Président : Pierre MONNERY  
06 02 39 21 89  
pierre.monnery@numericable.fr

### ► FOYER SPORTIF TERNANDAIS

Président : Michel LAHAIRE  
06 31 39 98 83  
lahairemich@gmail.com

### ► LES AMIS DE L'ÉCOLE

Présidente : Fanny BENMALEK  
06 45 78 50 03  
fanny.benmalek@orange.fr

### ► SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Bernard PEIGNEAUX  
04 74 71 37 80  
mcpaigneaux@orange.fr

### ► TERNAND MÉDIÉVAL

Président : Lauriane MARQUET  
06 58 69 32 60  
ternandmedieval@gmail.com

### ► LES AMIS DU VIEUX TERNAND

Président : Olivier TILLET  
06 10 12 56 19  
olivier.tillet@laposte.net

### ► ASSOCIATION SPORTIVE

**TERNANDAISE**  
Présidente : Liliane PEZANT  
Christine : 06 30 73 69 48

### ► VK DANSE

Président : Claude Vagneck  
04 74 71 95 58 - vkdanse@orange.fr

### ► NABUCCO ORCHESTRA

Président : Alain JANCENEL  
04 74 05 19 10  
Bernard PERRIN : 06 89 90 26 57  
perrin-bernard@hotmail.fr

### ► LE PATCH À TERNAND

Présidente : Joëlle ANQUETIL  
04 74 71 35 40

### ► L'ENTRAIDE

Président : Bernard DUMAS  
04 74 71 38 57  
contact@domainedumas.fr

### ► A.D.M.R.

Président : Claude BOCHARD  
04 74 71 97 22

### ► GYM SANTÉ

Présidente : Marie Thérèse MANGIN  
06 12 70 40 98

### ► CLUB DES 3 F

Président : Florian ROBERT  
04 26 65 60 69

### ► FSR FAMILLE SIVELLE RACING

Président : Paul SIVELLE  
06 83 27 34 79

### ► LA GUILDE DU PAYS DE BROU

Président : Jean-Claude  
GOURBEYRE  
06 26 05 05 08  
laguildedebrou@gmail.com  
http://laguildedebrou.fr/

### ► CONSCRITS

- Classe en 0  
Fabien LINARELLO - 07 88 73 72 19  
- Classe en 1  
Manuel PERRIN - 06 88 89 12 32  
- Classe en 2  
Loïc MARIETTON - 06 84 20 63 08  
- Classe en 3  
Alain GIRERD - 06 17 40 19 13  
- Classe en 4  
Emilie THEVENET  
- Classe en 5  
Bernard DUMAS - 06 08 58 13 00  
- Classe en 6  
Jean RICHARD - 06 24 22 27 79  
- Classe en 7  
Bertrand CHARNAY - 06 80 21 72 98  
- Classe en 8  
Florent COQUARD - 06 08 02 84 96  
- Classe en 9  
Séverine SIVELLE - 06 73 90 71 36

**L'INFORMATION EN DIRECT DE TERNAND SUR PANNEAUPOCKET**

Événements de la vie quotidienne, travaux sur la voirie, arrêtés de la Préfecture, alertes météo ou coupures réseaux... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre Commune grâce à l'application PanneauPocket.

**SIMPLE ET GRATUIT**  
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur App Store, Play Store ou AppGallery.

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez Ternand ou le code postal 69620 et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

Disponible sur App Store | Disponible sur Google Play | Disponible sur AppGallery

## Comité des Fêtes

C'était déjà il y a 2 ans, fin janvier 2020, que notre dernière production artisanale de tartiflette et sa corvée de pommes de terre se sont tenues. Depuis, les manifestations du Comité des fêtes de Ternand sont au point mort du fait de différentes annulations et des protocoles qui varient au gré de l'évolution de l'épidémie.

En juin 2021, nous avons procédé à un renouvellement du bureau, dans la continuité. Nous remercions encore chaleureusement les membres du bureau précédent qui ont souhaité passer la main.

Le pass sanitaire qui est aujourd'hui rentré dans notre quotidien a fait son apparition fin août. Sa mise en œuvre encore floue à cette période nous a contraints à annuler avec beaucoup de regrets le pique-nique du village.

Avec l'arrivée de 2022, nous espérons que la situation se stabilise enfin et nous permette de vous retrouver au plus vite.

Le Rallye de Charbonnière est programmé le week-end du 29-30 avril avec deux spéciales sur Ternand le vendredi au départ du Milhomme..

Plus tard au début de l'été, nous aurons également à cœur de relancer le « Rosé, Nuits d'été » avec son traditionnel marché de producteurs locaux et artisans.

Tout un programme qui reste à construire et à vous confirmer dans les mois à venir.

A très vite, amicalement.

Le Bureau du Comité des fêtes

## Les Amis de l'école

L'association des Amis de l'école a souffert, comme tout le monde, d'une nouvelle année marquée par les restrictions liées au covid. Néanmoins une poignée de parents motivés a continué à mener des actions variées : vente de saucissons au gène, vente de pizzas et de fromages ont rapporté plus de 2000 euros. Plus récemment, le marché de Noël a pu se tenir malgré le manque de bénévoles, et il a connu un joli succès. L'argent récolté en 2021 a servi à financer une bonne partie de la balade contée à la cantinière et la sortie à la ferme des maternelles, l'achat des calcaïettes pour les CM2, mais aussi plus exceptionnellement à acheter du savon doux pour le lavage des mains.

L'association a également pour objectif de maintenir un lien social entre les familles. Pour 2021, la kermesse a été remplacée par un pique-nique de fin d'année et un goûter de rentrée, en plein air. La soirée d'Halloween a pu être maintenue et a connu une belle affluence, avec des déguisements tous plus effrayants. Merci aux habitants du vieux bourg d'avoir si bien joué le jeu des bonbons plutôt que des sorts !



Cette année 2021, Fanny Benmalek a accepté de remplacer Aline Peigneaux dans la fonction de présidente des Amis de l'école. Merci à Aline pour ces superbes années de présidence, et à Fanny pour sa belle énergie. Espérons qu'en 2022 de nouveaux parents volontaires viendront épauler des Amis de l'école bien fatigués par 2021, car l'association a pour objectif de financer 80% de la classe verte de cette année, en plus des activités habituelles. Un beau défi à relever collectivement !

Pour 2022, nous espérons vous retrouver :

- Le 12/02 : Vente de saucissons au gène.

- Le 9/04 : Marche parrainée et paëlla.

- Le 25/06 : Kermesse.

- Le 31/10 : Défilé et bal d'Halloween.

- Le 10/12 : Marché de Noël.

Toutes ces dates vous sont données sous réserve de la situation sanitaire.



## Association Sportive Ternandaise Mixte

C'est avec enthousiasme que depuis mi-septembre les cours de gymnastique ont repris avec Super Coach Anna.

Les adhérents, anciens et nouveaux, viennent de Ternand et alentour pour pratiquer une heure de remise en forme et entretien musculaire chaque lundi de 19h à 20 h.

Les cours mixtes rythmés par une musique de fond se déroulent dans une ambiance sympathique.

Après un échauffement complet, notre coach se fait fort de proposer chaque semaine de nouveaux exercices afin de dynamiser les cours et rompre toute routine.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Martine au 06 86 00 17 80 ou Christine au 06 72 21 46 46.

Nous vous rappelons que nous proposons également des séances de Taïchi le mercredi de 10h à 11h15.

Renseignements au 06 88 63 20 03.



## VK Danse Club

Nous écrivions l'année dernière « Drôle » de saison 2019/2020...

2020/2021 ne fut pas plus drôle. Ce fut un copier-coller allant de fermeture en interdictions, en couvre feu sanitaire, en report d'ouverture... de mois en mois...

Malgré ces contraintes, tous nos cours de danses en ligne ont été maintenus en visioconférence pendant les périodes de confinement et de couvre-feu. Ils ont pu reprendre dès que cela fut possible en « présentiel » dans un 1<sup>er</sup> temps, en extérieur sous le porche de la salle d'animations, avant de pouvoir réintégrer les locaux en mai ! Nous avons rajouté 30mn aux cours de rock et de latines et prolongé les cours jusqu'au 13 juillet. Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, nous avons été dans l'impossibilité d'organiser un gala, de récompenser nos danseurs, les enfants...

Nous avons repris en septembre les inscriptions mais malgré un taux de participation en baisse (en raison de la crise sanitaire) et notre volonté sans faille de ne pas nous avouer vaincus par des décisions et des mesures prises à l'emporte-pièce et qui nous échappent, les cours de danses pour enfants et adultes ont repris (cours de Zumba, de fitstep et rock/danses latines sont opérationnels).

Certes, il nous est impossible de nous projeter. Le simple fait de vouloir organiser un Gala en juin « en mode dégradé » pour satisfaire aux exigences sanitaires devient aujourd'hui illusoire et bardé d'incertitudes. Nous gardons toutefois notre détermination à continuer d'avancer et saurons profiter de la moindre éclaircie pour nous organiser rapidement dans le but

de faire plaisir au plus grand nombre.

Nous continuons de respecter le protocole sanitaire (plus de 9m<sup>2</sup> par personne ; gestion des entrées et sorties sans que personne ne se croise et en dehors des danseurs, personne n'est autorisé à entrer dans la salle d'animations etc..)

Plus que jamais, bonne année 2022 à vous toutes et tous ! Protégez-vous, prenez soin de vous et au plaisir de pouvoir tous nous voir danser enfin librement... en toute liberté ! « liberté... liberté chérie (...) »

Nadine et Claude VAGNECK  
04 74 71 95 58 - 06 12 55 58 95



## Entente Cycliste Ternandaise

Encore une saison perturbée par cette pandémie. Malgré la persistance de ce vilain virus, l'enthousiasme de l'ECT n'a pas été entamé et a toujours gardé le virus du vélo.

Le cap a ainsi été maintenu, la motivation du groupe restant intacte, comme en atteste le kilométrage moyen parcouru (quasiment revenu dans les standards des années « normales »).

La réouverture des restaurants en juin a permis la réalisation de quelques sorties à la journée.

Le Séjour de l'ascension en Ardèche a finalement pu se dérouler cette année après l'annulation de l'année dernière.

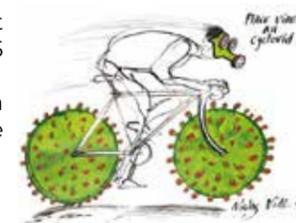
Quelques participations aux rallyes FFCT qui ont pu être organisés en fin de saison, dont Villefranche (où Tonin fut héroïque avec une météo épouvantable ayant découragé bon nombre de cyclos), et Bully (temps très frisquet) qui clôture la saison FFCT.

Le contexte sanitaire a encore, et comme en 2020, conduit à l'annulation de notre journée cyclo prévue



le 23 mai. Espérons un meilleur sort pour l'édition 2022 programmée le 15 mai 2022.

Pour 2022, notre recette reste la même avec encore et toujours bonne humeur, solidarité... gastronomie ! Le sport... mais pas que !



## Le Foyer Sportif Ternandais (F.S.T.)

Le FST compte toujours une trentaine de licenciés seniors entraînés par Evariste GASCUENA .

Quatorze jeunes (U7, U9, U11 et U13 ) jouent en entente avec l'OSB (Val d'Oingt). Florian Ostler et Michel Lahaire sont chargés des relations et de la communication entre les deux clubs, ils assurent l'entraînement des U7 et des U13. Les U9 jouent parfois le samedi matin à Ternand.

La nouveauté cette saison est la création d'une équipe féminine avec une douzaine de licenciées entraînées aussi par Evariste. Pour leur première année, elles n'effectueront que des matchs amicaux.

Un groupe de licenciés assure la bonne marche du club.

Président : Michel Lahaire. Vice président : Mathieu Leroy

Trésorier : Florent Coquard aidé par Claude Guillot.

Secrétaires : Jérémy Duperray et Annie Gascuena. Jonathan Trichard est le correspondant du club et Cédric Rivier est chargé de la sécurité. Flavien Piegay et Loïc Roquecave sont les responsables du terrain et des structures. Deux référentes féminines sont venues renforcer le bureau : Sarah Givre et Mélanie Lassalle.

Après deux saisons tronquées, l'équipe senior évolue



donc toujours en poule A de Division 4 du district du Rhône, cette année 2021/2022.

Les autres équipes de leur poule A de D4 sont : Amplepuis (3), Bully, Chambost/St Just, Les Sauvages, Lamure/Poule (3), Pouilly/Pommier, Pontcharra/St Loup (3), Valsonne, Sud Azergues (2), Saint Forgeux (2), St Igny/Propières. Déjà 2 victoires, 2 nuls et 3 défaites.

La première festivité prévue par le FST en 2022 est une vente de Paella au stade de foot le dimanche 27 février.

Le club organisera ensuite son concours de pétanque le 7 mai 2022 et son tournoi annuel pour les seniors le 18 juin 2022 au stade du « Petit Paris ».



## Nabucco Orchestra

Ces deux dernières années n'ont été clémentes pour aucun de nous, évidemment, et elles auront mis à rude épreuve le tissu associatif de nos Régions, en particulier les associations à vocation musicale comme la nôtre, Nabucco Orchestra. Sa vocation première, sous l'égide de notre chef bien-aimé, ce parangon de bienveillance, est d'appor-

ter la joie et la bonne humeur au public. Mais, vaille que vaille et coûte que coûte, les musiciens de Nabucco Orchestra maintiennent le cap et continuent de se préparer pour le retour des beaux jours, grâce au soutien de la mairie de Ternand et la pugnacité de Bernard Perrin.

Et vive la musique !

## Les Voisinées

Depuis le mois de mars 2020, l'association des Voisinées est restée en sommeil et ce, jusqu'à juillet 2021 (tant au niveau des randonnées que des jeux de cartes). On peut donc parler d'une année blanche sans AG ni sorties.

Nous avons eu la chance de fêter les 90 ans de Joseph COING en février 2020 (juste avant la pandémie) mais pas ceux de Marie Louise Ballandras (la Pépée) qui, elle, est née en octobre 1930... Nous avons donc décidé de la rajeunir et de lui souhaiter en octobre 2021 (photos).

Par ailleurs, un de nos adhérents handicapé (en fauteuil), fidèle des soirées jeux, trouvait peu confortable l'accès à la salle des associations. Nous avons réfléchi à une solution simple et l'avons exposée au maire et adjoints qui ont trouvé la proposition judicieuse et ont aussitôt contacté le chef de travaux d'Eiffage en chantier sur le parking de la salle des fêtes. Ce dernier est venu analyser la faisabilité de l'ouvrage, tout lui paraissant relativement simple. Les travaux d'accès par l'arrière de la mairie ont été réalisés dans la foulée. Nous remercions vivement la municipalité et Eiffage pour leur réactivité car, quinze



jours plus tard, la rampe d'accès était fonctionnelle (même les personnes à mobilité réduite l'empruntent et l'apprécient).

Pour 2022, l'AG est prévue le lundi 31 janvier au Cep Vert à Létra et la sortie annuelle en car, le jeudi 3 juin, à Paray Le Monial. Espérons que rien ne viendra perturber nos projets.



## Les Amis du Vieux Ternand

C'est le « KIFÉKOI » qui a, le premier, rassemblé le 13 mars 2021 de nombreux bénévoles, une grande partie des adhérents des Amis du Vieux Ternand et des membres du Conseil municipal pour des travaux aux Grandes Planches et au Bourg.

Puis l'Assemblée Générale, reportée plusieurs fois, a pu se tenir le 8 mai et a permis de programmer les différentes actions de l'association.

L'église a été ouverte le dimanche après-midi du 9 mai au 26 septembre. Plus de 2500 visiteurs ont été accueillis et guidés par nos soins. Les visiteurs proches ou lointains (Bourgogne, Isère, Savoie, Aube,...) ont exprimé des commentaires élogieux sur cette église « très belle et bien entretenue ».

Les expositions ont débuté le 22 mai et la Maison a fermé ses portes le 19 septembre. Les artistes et leurs œuvres : Acryliques, Aquarelles et Huiles - Abstrait et Figuratif - Photos et « Images sculptées » ont attiré de nombreux visiteurs.

Du printemps à l'automne nous avons participé au fleurissement de la commune, plantations et entretien, et le KIFÉKOI d'automne du 16 octobre a une fois de plus rassemblé de très nombreux bénévoles. Dans le cadre des géo-événements, nous avons organisé des visites guidées du Bourg et de l'Église : une en juin, une en juillet et la troisième en août.

Comme en 2020, nous avons dû annuler le pique-nique de septembre en raison de la crise sanitaire.

Le 22 septembre, nous avons été très bien accueillis à Riverie, seule « Petite Cité de Caractère » du Rhône, où nous avons rencontré Madame le Maire et des conseillers qui nous ont fait découvrir leur village. Et le 6 octobre, nous avons participé à la présentation de la candidature de Ternand. Enfin, la Fête des Lumières au Vieux Bourg le 8 décembre : illuminations de la cité médiévale et de son église, animation, vin chaud offert et jus de fruits pour les enfants.

Nous espérons tenir notre prochaine Assemblée Générale le vendredi 28 janvier 2022 à 20h à la salle des Associations et nous vous invitons à nous rejoindre pour poursuivre la mise en valeur du village et de son patrimoine.

Bonne santé à tous et meilleurs vœux pour 2022 !



## La Guilde du Pays de Brou

L'année 2021 s'est écoulée avec un peu moins de contraintes que l'année précédente. Ce qui nous a permis de réaliser quelques prestations, dont celle de Beauchastel en Ardèche le deuxième week-end de juillet mais aussi celle plus près de nous à Chessy les Mines à l'occasion des journées nationales du patrimoine le troisième week-end du mois de septembre. Nous y avons évoqué la venue de Jacques CŒUR à Chessy lors de sa visite des mines vers 1439 et qui n'était autre que le grand argentier du roi de France Charles VII.

Malheureusement, du fait du contexte sanitaire en vigueur dans notre pays, occasionnant des problèmes supplémentaires d'organisation et de gestion des visiteurs, beaucoup de manifestations médiévales ont été annulées, dont la grosse fête de Châteauneuf du Rhône au sud de Montélimar pour laquelle nous avions été retenus. Malgré cela, notre troupe a enregistré la venue de deux nouveaux cavaliers (Pascale et Thierry) ainsi que d'un nouvel archer (Lionel) à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous recevons déjà beaucoup de confirmations d'engagement et de demandes de prestations pour les fêtes de 2022.

Nous savons déjà que nous participerons à la grosse fête médiévale de l'Arbresle qui aura lieu le premier week-end de juillet 2022, de même que Vienne au sud



de Lyon les 27 et 28 août 2022. Nous attendons aussi la confirmation pour Beauchastel 2022.

En effet, cet été nous avons pris de nouveaux engagements pour 2022 concernant de très importantes et belles fêtes dont vous aurez la surprise de voir certaines se dérouler dans la région.

Nous avons même une demande pour une animation d'un week-end à définir sur le site du chantier expérimental archéologique médiéval de Montcornelles dans le Bugy.

A très bientôt j'espère.

[www.laguildebrou.fr](http://www.laguildebrou.fr) - [laguildebrou@gmail.com](mailto:laguildebrou@gmail.com)  
Le président : J.-C. GOURBEYRE - 06 26 05 05 08

## Amicale des chasseurs de Ternand

La société de chasse de Ternand tient à sauvegarder ses valeurs, ses traditions, de la ruralité et du monde agricole dans lequel nous vivons. Le respect de tous les utilisateurs de la nature et le dialogue sont essentiels à une bonne entente malgré les attaques de plus en plus permanentes de certains « anti-tout »... qui n'ont pas les connaissances sérieuses pour être crédibles. La société, toujours plus divisée, ne comprend pas forcément nos passions, nos traditions. Journalistes, réseaux sociaux, traitent régulièrement le problème des accidents de chasse, qui sont malgré tout, en constante diminution, la sécurité étant la principale préoccupation lors d'une action de chasse. Heureusement, la jeunesse de plus en plus présente et passionnée grâce à la transmission des plus anciens nous rassure dans le sens que la chasse sera toujours défendue et présente dans notre belle commune rurale de Ternand.

En cette fin d'année 2021, afin que notre passion perdure, nous devons rester mobilisés, car notre belle nature est fragile. Bien sûr l'acte de chasse aboutit certaines fois au prélèvement d'un animal. Malgré nos efforts répétés et peu de prélèvement, le petit gibier ne se porte pas très bien. Les causes sont multiples : maladie, certaines pratiques agricoles, nuisibles et prédateurs toujours plus nombreux (renard, chat forestier, chat domestique, rapaces...). A titre d'exemple, la chasse a prélevé une douzaine de lièvres cette année, alors qu'en comparaison, un couple de grand-duc prélève lui, une cinquantaine de lièvres. De plus, l'arrivée de grands prédateurs dans la région (loup, lynx) risque d'avoir



un impact fort sur la population de grand gibier et sur l'élevage. N'hésitez pas à contacter la société de chasse en cas de dégâts sur élevage ou habitation (fouine dans l'isolation, poulailler attaqué...).

Chasser n'est pas que tuer, il y a beaucoup d'heures effectuées par la majeure partie des chasseurs pour l'entretien de chemins, de parcelles, l'implantation de cultures pour le gibier, d'abris pour la reproduction des espèces, surtout le lapin de garenne qui est très sensible aux maladies et aux prédateurs.

Un suivi des populations est également fait pour être au plus proche des prélèvements à effectuer d'une espèce à une autre. Par exemple, un comptage nocturne de lièvres se déroulera courant février durant 3 nuits consécutives. Oui le chasseur protège aussi !!!

Il faut savoir que c'est un travail qui s'effectue tout au long de l'année : les chasseurs sont présents durant toutes les saisons pour suivre cette nature sauvage que peu de personnes connaissent réellement.

A cet effet, la fédération départementale du Rhône est intervenue en collaboration avec la société de chasse de Ternand auprès des élèves de l'école afin de leur faire découvrir la faune et la flore de notre commune, pour le plus grand plaisir des enfants !

Nous ne demandons pas à la population d'aimer notre passion mais de respecter les gens qui la pratiquent. Derrière chaque parcelle de terrain (pré, bois, sentier...) se cache un propriétaire. Pour le bien de tous, respectons ces lieux !

Si les conditions sanitaires le permettent, le traditionnel banquet de la chasse aura lieu le samedi 5 février 2022, où propriétaires, chasseurs et habitants de la commune se retrouveront dans une bonne ambiance.

## Gym Santé

En 2020, dans un contexte COVID très dégradé, l'association Gymsanté a vu son activité une fois de plus totalement interrompue après seulement deux mois d'activité en septembre et octobre. De plus, la saison 2020/2021 s'est vue doublement impactée par la disparition brutale de notre trésorière Maggy Cartal en juillet 2021. Très investie au sein de l'association, elle occupait une place centrale. C'est donc avec beaucoup d'émotions que le 3 septembre 2021 s'est tenue notre assemblée générale. Au cours de cette assemblée, nous lui avons rendu hommage puis, suite à la démission de l'ancien bureau nous avons évoqué l'avenir de Gymsanté. Quelques volontaires, tout juste le nombre, ont permis d'occuper les fonctions essentielles à la vie de toute association. A partir de ce moment, une page s'est tournée.

Voici les nouvelles perspectives mises en place :

- L'activité pilates n'a pas été reconduite cette année faute de demandes suffisantes. Cependant, Pascale Charpenay qui animait les cours propose encore cette activité à Légny (renseignements possibles au 06 13 28 03 90).

- Les cours d'aquagym ouvrent à partir de 8 adhérents et sont limités à 9 (du fait du contexte sanitaire).  
- 9 créneaux horaires par semaine sont proposés.  
- Le coût de l'adhésion passe à 10 euros et l'abonnement annuel reste à 280 euros payables en 4 fois.  
- Une activité « marche » gratuite pour les adhérents est envisagée.

- Le Pass Sanitaire est obligatoire ainsi que le respect des gestes barrières.

Retenons que depuis le début de la saison 2021/2022, nous sommes optimistes. En effet, nous constatons une hausse du nombre d'adhérents avec déjà 84 adhésions contre seulement 69 en 2019. Les cours sont presque tous complets : nous avons donc dû créer 2 nouveaux créneaux. Depuis octobre, nous proposons 11 cours par semaine.

Si vous souhaitez suivre une pratique sportive d'entretien dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à nous rejoindre pour un cours d'essai (les activités se déroulent au centre Vithalia 71, impasse de la Mairie 69620 TERNAND). Renseignements au 06 71 71 13 61 ou à gymsante.ternand@gmail.com.

## Patch

Enfin notre club a pu ouvrir de nouveau ses portes. Les dix adhérentes ont répondu présentes et une nouvelle nous a rejoint. Nous avons réinvesti « notre atelier », et avons vite retrouvé nos marques et nos réflexes de « pro » en vérifiant le contenu des placards : tissu, fils, plaque de coupe, ciseaux, règles, fer à repasser et la bonne cafetière ! Tout est bien là et nous pouvons aborder notre but principal : réaliser des beaux patchworks qui vont nous occuper de longues semaines ! Cette année nous privilégions le monde animal. A chacune de proposer des modèles que nous reproduirons soit en coussin, soit à suspendre. Nous conservons, bien entendu, la journée continue trimestrielle au cours de laquelle nous partageons un repas qui comme toujours, nous réserve de belles surprises gustatives.

Nous souhaitons à tous les présidents des associa-



tions de Ternand une bonne saison et nous remercions la mairie pour leur soutien.

Joëlle Anquetil, présidente du Club Patch à Ternand

## Famille Sivelles Racing

Encore une saison particulière ...

Cette année, nous n'avons pas pu faire de courses, seulement des entraînements sur des terrains extérieurs et du roulage maison.

Du fait du contexte sanitaire toujours difficile au printemps, nous avons préféré ne pas réaliser notre concours de pétanque annuel. Nous avons espoir de pouvoir l'organiser à nouveau en 2022 et vous retrouver aussi nombreux que les années précédentes.



## Classes en 2

La classe en 2 de Ternand se remet sur les rails après plusieurs années d'inactivité mais qui n'ont pas été infructueuses...

Une nouvelle fois un seul objectif pour notre classe : vous faire rêver ! Avec toujours plus de surprises et d'événements inédits.

Au programme :

- Samedi 11 Décembre 2021 | Vieux Bourg de Ternand  
=> Stand au Marché de Noël
- Dimanche 6 Mars 2022 | Salle des fêtes  
=> Vente de Petit salé aux lentilles
- Dimanche 15 Mai 2022 | Descente du vieux Bourg  
=> Course de caisses à savon
- Vendredi 10 & Samedi 11 Juin 2022 | Ternand  
=> Fête des conscrits

Vous êtes né une année terminant par « 2 » et l'aventure vous tente : venez nous rendre visite lors d'un de nos événements afin d'en discuter ou contactez-nous :

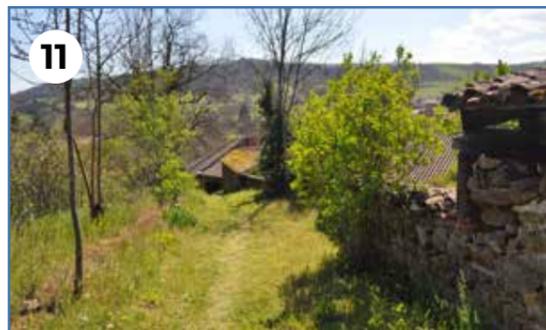
- Président : Loïc MARIETTON - 06.84.20.63.08
- Trésorier : Maxime BALLANDRAS - 06.37.32.57.31
- Secrétaire : Jennifer TRICHARD - 06.63.85.16.16

Vous n'êtes pas de la classe en 2 et souhaitez participer à notre course de caisses à savon en catégorie folklorique, envoyez-nous vos coordonnées par SMS ou par mail (la2apleintube@gmail.com) afin que nous vous transmettions les bulletins d'inscription !

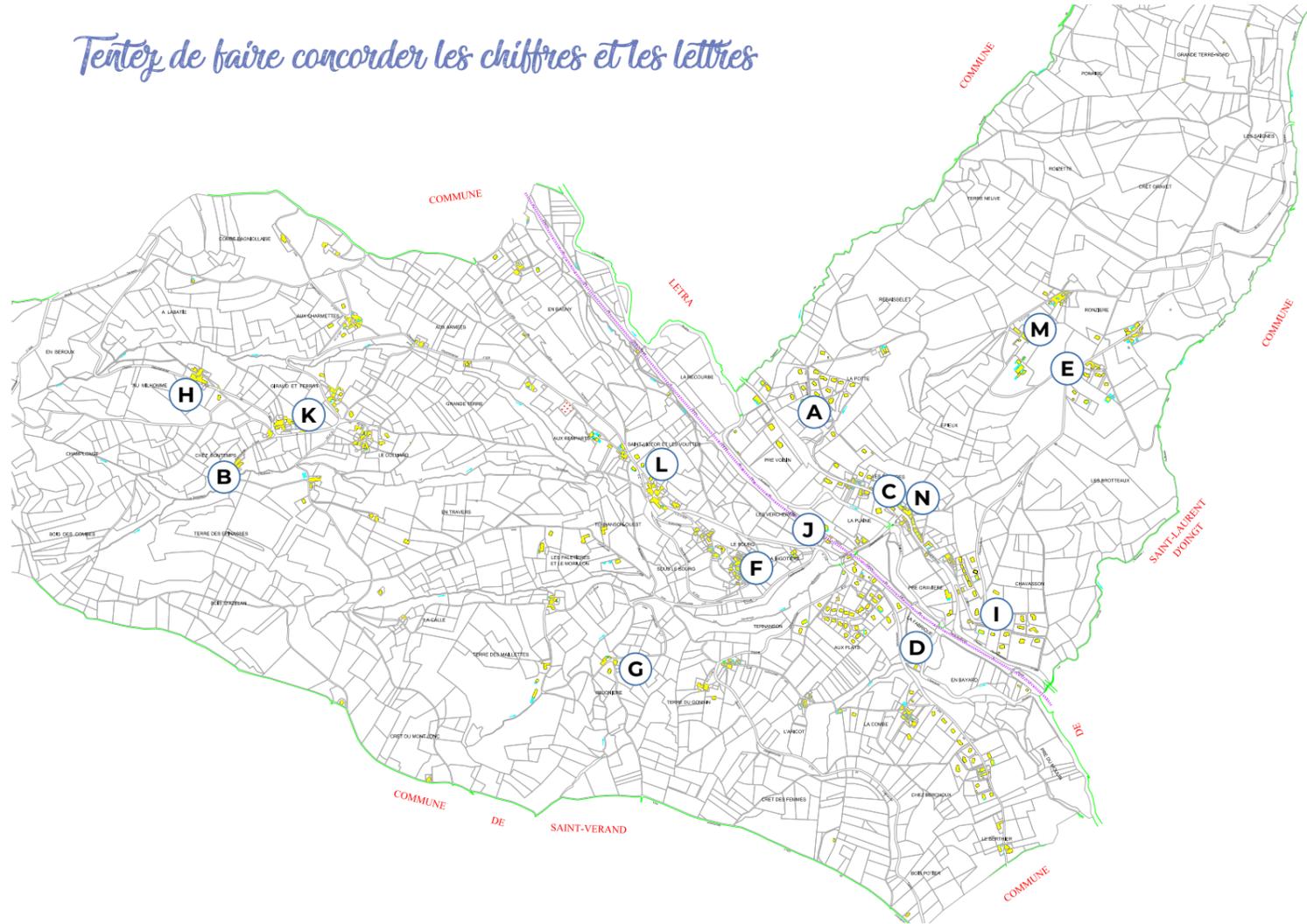
Conscritement,

L'Amicale de la classe en 2...  
A plein tube !





Tentez de faire concorder les chiffres et les lettres



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14

- A
- B
- C
- D
- E
- F
- G
- H
- I
- J
- K
- L
- M
- N





**L'association ADMR des Coteaux d'Azergues, c'est 183 bénéficiaires accompagnés, 23 572 heures d'intervention et 13 communes d'intervention.**

L'ADMR est un réseau national associatif, indispensable au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie et fragiles (personnes âgées ou en situation de handicap). Le salarié aide le bénéficiaire dans les tâches qu'il ne peut plus faire lui-même et pour les actes essentiels de la vie, tout en apportant de l'échange, du lien, de la considération et de la joie. D'autres tâches sont aussi effectuées : entretien courant de la maison, aide aux familles et à la parentalité (notamment pour retour d'hospitalisation ou de maternité de la maman).

### L'ADMR recrute !

Cette année 2021 ne fut pas de tout repos pour l'association. L'aide à la personne vit des moments difficiles et cruciaux. Les métiers d'aide à domicile peinent à recruter et l'association malheureusement n'y échappe pas.



Afin de répondre aux besoins croissants des bénéficiaires et continuer d'apporter son aide à toutes les personnes ayant besoin de ses services, l'ADMR recrute que vous soyez débutant(e) ou diplômé(e). L'ADMR des Coteaux d'Azergues



**Premier réseau associatif national de services à la personne**

propose des postes d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, en CDD ou CDI à temps plein ou partiel (10 à 35h) avec possibilité de travailler seulement les w-e. Vous avez envie d'aider les autres, vous aimez le contact humain, ces métiers sont faits pour vous. Osez un métier qui fait grandir !

ADMR Coteaux d'Azergues  
83 Chemin de la Font-Perou  
69620 Val d'Oingt  
04 74 71 97 22  
Admr.azergues@fed69.admr.org  
www.admr-rhone.fr

Osez un métier qui fait grandir ! 

CDI/CDD	10h à 35 h	Débutants acceptés
SERVICES ET SOINS SENIORS	ENFANCE ET HANDICAP	ENTRETIEN MAISON
ADJONCTION HANDICAP	LIVRAISON REPAS	

admr-rhone.fr 

## Association conjoints survivants section Bois d'Oingt

Les associations locales des conjoints survivants sont le lien indispensable entre la Fédération Nationale (FAVEC créée en 1949) et les familles frappées par le deuil et elles permettent d'accueillir en temps qu'adhérents à part entière les veufs, veuves et parents d'orphelins.

Notre section du secteur du VAL D'OINGT regroupe 18 communes et accueille aussi quelques adhérentes des villages voisins. Ses responsables ont un rôle d'accueil, d'écoute, d'information et l'association avec l'aide de ses adhérentes aide à rompre la solitude dont les veuves et veufs souffrent. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de force pour faire respecter nos droits.

Cette année encore a été marquée par la pandémie COVID19. De ce fait, nos activités ont été réduites.

Activités de l'année 2021 :

L'Assemblée générale départementale s'est tenue à Cublize le 14 octobre 2021 en présence de son Président Jean Paul GADAUT et de Mme Gilberte DUVAL, Trésorière Départementale.

Notre Assemblée générale a eu lieu le 23 octobre 2021 à 11h30 avant notre repas annuel de l'amitié au Cep

Vert à Létra au cours duquel nous avons honoré une des deux conscrites de l'année.

La permanence du 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Mairie du Bois d'Oingt ne s'est pas tenue depuis le mois de mars 2020 mais nous espérons bien la reprendre dès que possible.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter les personnes ci-dessous :

- Responsable : Martine BAPTISTA - Chamelet - 04.74.71.35.02
- Trésorière : Marguerite VALLET - Saint Verand - 04.74.71.63.19
- Secrétaire : Monique DELHOMME - Grandris - 04.74.60.12.18



## La médiathèque municipale de Saint Vérand

Après une année 2020 difficile en raison de la crise sanitaire et des différents confinements, 2021 s'est déroulée de manière quasiment normale. Nous vous rappelons que les gestes barrières sont toujours en vigueur : mettre du gel hydroalcoolique, porter un masque et présenter votre passe sanitaire lors de votre venue dans nos locaux (le passe sanitaire s'applique depuis le 30 septembre à tous à partir de 12 ans).

Pour l'instant, nos horaires restent les mêmes qu'en 2020 :

- les mercredis de 9h30 à 11h30
- les samedis de 9h30 à 11h30

Nous avons pu reprendre nos animations. En premier lieu, le spectacle inter-bibliothèques (annulé l'an dernier) qui s'est déroulé le samedi 9 octobre au Domaine des 12 Communes. Spectacle gratuit à l'attention des habitants de la Communauté de Communes proposé par la « Toute Petite Compagnie » sur le thème « Boîte de nuit ». Petits et grands ont pu apprécier la qualité du spectacle.

Les enfants ont pu revenir pour écouter les traditionnelles lectures d'Halloween fin octobre et assister au spectacle de Noël organisé en partenariat avec la Commedia Véranèze.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli Eulalie, nouvelle venue sur Saint-Vérand, qui vient renforcer l'équipe.

Côté aménagement, nous avons, avec l'aide du Département, acheté un meuble pour les périodiques « adultes et adolescents » ce qui permet une meilleure présentation et nous a permis de mettre en place un espace « nouveautés, mangas et documentaires » pour les adolescents.

La Municipalité a équipé la Médiathèque d'un nouveau logiciel, beaucoup plus performant que celui datant de 2004. Bien mieux adapté pour les béné-



voles qui vous reçoivent, il vous permet également, depuis chez vous, grâce au portail de la Médiathèque « <https://stverand.bibenligne.fr> », de consulter notre fond, d'effectuer des réservations, de vérifier votre historique et également de gérer vos documents en retard.

Pour permettre à chacun de profiter des prêts, nous avons mis en place un « drive ». Pour cela, réservez vos documents via le portail de la médiathèque et nous vous informerons dès qu'ils seront disponibles et conviendrons d'un horaire pour les récupérer.

Toujours motivés pour vous proposer un service public de qualité, l'équipe de bénévoles vous souhaite une très belle année 2022.

Pour nous contacter :

Téléphone : 04 74 71 46 81 (répondeur)  
Mail : [mediathèque@saint-verand.com](mailto:mediathèque@saint-verand.com)

Culturellement vôtre,  
l'Equipe Médiathèque



## Déchèterie

### ► HORAIRES SAINT-LAURENT D'OINGT : 04 74 71 13 02

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Matin</b>	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
<b>Après-midi</b>	14h - 17h	Fermée	Fermée	Fermée	14h - 18h	14h - 18h

### ► HORAIRES THEIZÉ : 04 74 71 67 65

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Matin</b>	Fermée	Fermée	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
<b>Après-midi</b>	Fermée	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 18h	14h - 18h

Les déchèteries sont réservées aux habitants de la Communauté de Communes. Les cartes de déchèterie (nominatives) sont à retirer à la mairie de Ternand (elles peuvent servir aussi bien pour la déchèterie de St-Laurent que celle de Theizé).

- Elle doit être présentée aux agents à l'entrée - aucune dérogation ne sera accordée.

- Les agents ne font en cela qu'appliquer le règlement des déchèteries, et ont droit, dans l'exercice de ces fonctions, à un respect total de la part des usagers.

### ► FONCTIONNEMENT DANS LES DÉCHÈTERIES

Même tarif pour les accès dans les déchèteries de la communauté de communes : 50 € à partir des utilitaires et pour les remorques de + 500 kg. 20 € pour le renouvellement des cartes de déchèteries. 10 € la tonne pour les apports de gravats au CET3 de Theizé.

### ► DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE PORTÉS EN DÉCHÈTERIE :

- Pneus VL
- Cartons
- Huiles
- Textile
- Gravats / Végétaux
- Encombrants
- Peintures
- Bois / Ferraille
- Batteries / Piles / Ampoules
- Electroménager

## Trier ses déchets

### ► ORDURES MÉNAGÈRES

#### Poubelles ordures ménagères :

Tous les mercredis.

#### Poubelles à couvercle jaune :

Tous les vendredis des semaines impaires.

ATTENTION UNIQUEMENT LES EMBALLAGES LÉGERS.

Vous sortez vos conteneurs le mardi soir et vous les rentrez dans la journée du mercredi, ils ne doivent en aucun cas traîner en dehors de votre domicile ou de votre propriété (gêne pour la circulation, nuisance pour les passants...). Les sacs en plastique « en vrac » ne sont plus collectés : merci de vous munir d'un bac ou de porter vos sacs dans les bacs collectifs (il y en a près des colonnes de tri au vieux Bourg, aux Planches ou au fond de la route du hameau des Chermettes). La zone de tri doit rester propre pour le bien-être de tous. N'attendez pas que la mairie vous en fasse la remarque !

#### VÊTEMENTS :

L'association HUMANA met en place un conteneur sur le parking de la salle d'animation (à côté des conteneurs de tri) pour collecter des vêtements usagés ou chaussures (à mettre dans des sacs plastiques).

#### INSTRUMENTS D'ÉCRITURE :

Collecte en mairie et à l'école des instruments d'écriture usagés : stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs, stylos plume, cartouche. + d'infos sur [www.terracycle.com](http://www.terracycle.com)

#### PILES :

Merci d'apporter vos piles usagées en mairie. Une personne de la commune les collecte pour les restos du cœur.

### ► COLONNES DE TRI

Les colonnes de tri sont réservées aux journaux et aux verres. Elles se situent sur le parking de la salle d'animation ou sur le parking à l'entrée du Vieux Bourg.

**Conteneur verre :** bouteilles, pots en verre sans leurs couvercles **SAUF** ampoules, vitres, miroirs, tubes néon, porcelaine, faïence, pots de fleurs.

**Conteneur papier :** journaux, magazines, prospectus **SAUF** papiers gras, films plastiques enveloppant journaux et prospectus.

Rien ne doit être déposé à côté des containers. Bien trier ses déchets, c'est diminuer le volume des ordures ménagères et le prix payé par la Communauté de Communes pour le ramassage. Ce prix est répercuté sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) que chacun paie chaque année sur sa feuille d'impôts (cette fin d'année vous avez pu voir une diminution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères T.E.O.M.).

À partir du  
**1<sup>er</sup> FÉVRIER 2022**

**ENFIN TOUS LES EMBALLAGES\* RÉUNIS DANS LE JAUNE !**

### Lancement des extensions de consignes de tri



### A partir du 1<sup>er</sup> février 2022, les consignes de tri évoluent !

Place à la simplicité du geste, désormais tous les emballages vont dans le bac jaune. Que ce soit les emballages plastique, en cartonnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception, si c'est un emballage (hors verre), je jette dans le bac jaune. En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise... ou à la déchèterie selon leur taille ! De même, les cartons marrons gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les emmener à la déchèterie.

Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer, cela permet de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de CO2... Que du positif !

Petit rappel : on n'imbrique pas les emballages lorsqu'on les trie, on les vide et on les jette en vrac !



En attendant le 1<sup>er</sup> février 2022, les consignes de tri restent inchangées :



#### BAC JAUNE

Bouteilles et flacons en plastique, cartonnette, emballages en métal



#### BAC BLEU

Papier (journaux, magazines, enveloppes, etc.)



#### BAC VERT

Pots, bocaux et bouteilles en verre



#### BAC GRIS

Ordures ménagères

## Le mot du Président de la Communauté de Communes



Plus que jamais, notre Communauté de Communes est au service de ses habitants.

Ces derniers mois, confrontés à une crise sanitaire sans précédent, nous avons pu soutenir ensemble et sur tout notre territoire les acteurs les plus fragilisés de notre vie économique ; nous avons pu ensemble offrir grâce à la mise en place du centre de vaccination des Pierres Dorées un accès facilité à nos habitants ; nous avons réussi ensemble grâce

au dévouement et au professionnalisme des agents de la Communauté à garantir les ouvertures des crèches, des Ram et des centres de loisirs. Notre Communauté de Communes a montré combien, ensemble, les Communes pouvaient répondre à ces besoins inédits. L'année qui vient sera encore une année exigeante, nous le savons et nous nous y préparons. Les élus et le personnel du territoire sont totalement investis dans les missions de service public, et notre Communauté de communes exercera toutes ses compétences avec attention et rigueur.

Chaque pôle travaille à la qualité des services quotidiens et à la construction de notre territoire de demain.

- Le Pôle Administration et Coopération Territoriale gère les budgets, les ressources humaines, et les évolutions en matière de mutualisation ou de partenariat entre communes.

- Le Pôle Activité et Mobilité soutient l'activité économique, prépare de nouvelles implantations d'entreprises, aide à l'emploi des jeunes. Depuis cette année, la compétence Mobilité-Transport, avec l'adhésion au SYTRAL, va être un nouvel enjeu fort pour notre territoire.

- Le Pôle Infrastructures du territoire, entre la responsabilité des voiries, et les nombreux investissements dans les bâtiments, anciens et nouveaux, intervient structurellement dans chaque Commune.

L'année sera entre autres consacrée à certaines réalisations importantes :

- Construction de deux structures de petite enfance à Anse et à Chazay d'Azergues,

- Début des travaux de l'Espace Pierres Folles,
- Restauration de l'immeuble d'activités de la Buissonnière dans le cadre de la transition énergétique.

- Le Pôle Jeunesse et services, en gérant les 12 crèches du territoire, les Ram, les 11 centre de Loisirs et la Piscine Aquazergues, offre un service de qualité à toutes les familles.

- Le Pôle Environnement et Habitat a en charge la transition énergétique, le plan climat air énergie, le plan local d'habitat, l'agriculture, la biodiversité, mais aussi la gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

En matière d'Urbanisme, la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui va définir pour deux décennies les orientations de notre territoire Beaujolais, sera l'un des grands dossiers à traiter dans l'année qui s'ouvre à nous. L'investissement de tous sera indispensable.

- Le Pôle Rayonnement du territoire travaille à la qualité de notre cadre de vie avec une politique touristique forte, dont les projets de l'espace Pierres Folles (dans le cadre du Geopark Unesco) et du port du Bordelan.

Les Maires et les Élus du territoire coordonnent et animent ces pôles, et agissent efficacement, convaincus que nous avons une Communauté de destin à défendre. C'est pour réussir dans toutes ces missions que la volonté a été de doter, dès ce début d'année, notre Collectivité de moyens humains de qualité.

Dans chacune de nos actions, nous n'oublions jamais que notre territoire Beaujolais Pierres Dorées est lieu de vie, d'activités, de loisirs et d'avenir auquel nous sommes profondément attachés. Nous sommes conscients que nous partageons au sein de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées une véritable communauté de vie quotidienne et de destin. A chaque moment, nous serons, élus et personnels, à vos côtés tout au long de cette année.

Au plaisir donc de se rencontrer,  
Daniel POMERET

## Organisation des pôles

Pôle	Commission	Coord.	Animateur	Délégué comm.
Administration et Coopération Territoriale	Finances	C. PEIGNÉ	A. VAN DER HAM	B. DUPERRAY
	Coopération Territoriale		C. PEIGNÉ / T. DUPERRIER	
Activité et Mobilité	Économie - Commerce - Artisanat	J. PARIOST	J. PARIOST / JP. GASQUET	
	Transport - Mobilité - Modes doux		MP. TEYSSIER / A. ADAMO	P. PEYROT
	Emploi - Formation - Apprentissage		J. PARIOST / A. COMMANDEUR	L. MARIETTON
Infrastructures du Territoire	Voirie	C. GALLET	C. GALLET	R. PERRIN
	Entretien Bâtiments		T. PADILLA	
	Bâtiments Neufs		C. GALLET / T. PADILLA	
	GEMAPI - Rivières		C. GALLET	M. LAHAIRE
Jeunesse et Services	Petite Enfance - Parentalité	S. JOVILLARD	S. JOVILLARD	M-C. PEIGNEAUX
	Jeunesse - ALSH		V. DUGELAY	
	Affaires sociales		JL. TRICOT	
Environnement et Habitat	Agriculture et Espaces Naturels Corridors Écologiques	G. CHARDON	C. VIVIER-MERLE	B. DUMAS
	Habitat - Logement - Urbanisme		G. CHARDON	P. MONNERY
	Collecte et Traitement des déchets		P. LEBRUN	
	Agenda 2030		C. VIVIER-MERLE - R. BLANCHET	O. TILLET
	PCAET		P. LEBRUN / P. TERRIER	O. TILLET
Rayonnement du Territoire	Tourisme et Vie Associative - Géoparc	L. DUBUY	P. BAY / L. DUBUY	A. PEYRASSE
	Culture Patrimoine - PAH		B. MARCONNET / L. DUBUY	O. TILLET
	Comm. externe et Événementiel		P. SOLER / L. DUBUY	C. PERREAL

## Identité

Depuis mars 2017 la mairie ne peut plus faire les cartes d'identité. Comme pour les passeports, il faut désormais s'adresser à des mairies spécialement équipées (Le Val d'Oingt, Anse...).

### ► CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

(Valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs) Pour la première demande, la carte est gratuite. Faire une pré-demande sur :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Il faut se présenter personnellement à la mairie avec :

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation,
- 2 photographies de face de moins de 3 mois,
- 1 justificatif de domicile (facture EDF ou Téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition) récent,
- Permis de conduire ou passeport,
- Jugement de divorce complet si l'enfant dont vous avez la garde est mineur, attestation du parent demandeur précisant qu'il n'y a pas eu de changement concernant le jugement de divorce, si garde alternée
- Pour les personnes mineures, toutes les pièces énumérées ci-dessus, plus carte d'identité du parent faisant la demande.

Pour un renouvellement :

- Ancienne carte,
- Justificatif de domicile,
- 2 photos,
- Si ancienne carte non présentée, 25 € en timbre fiscal.

### ► AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Un mineur sortant du territoire français non accompagné par des titulaires de l'autorité parentale doit présenter une autorisation de sortie du territoire. Cerfa n°15646\*01 (disponible sur internet).

### ► PASSEPORT

(Valable 10 ans) Seules quelques mairies établissent les demandes de passeport. Se renseigner auprès de sa mairie pour les connaître (Le Val d'Oingt - Lamure...). + d'infos :

<http://passeport.ants.gouv.fr>

## Véhicule

### ► DEMANDE DE CARTE GRISE, VENTE DE VÉHICULES

Les imprimés peuvent être pris sur Internet - la demande peut être faite auprès d'un professionnel de l'automobile ou par internet :

<http://immatriculation.ants.gouv.fr>

### ► DEMANDE DE RENOUELEMENT OU DE DUPLICATA DE PERMIS DE CONDUIRE

Les imprimés peuvent être pris sur Internet : <https://www.service-public.fr>

Attention, désormais les enfants doivent avoir leur passeport personnel (valable 5 ans pour les mineurs). Il faut fournir une demande, dûment complétée, faite sur un formulaire délivré par la mairie.

### ► CERTIFICAT DE NATIONALITÉ

Se présenter avec son livret de famille, ou celui de ses parents, au Greffe du Tribunal d'Instance de Villefranche, 350 boulevard Gambetta

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### ► EXTRAIT DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

S'adresser à la Mairie où l'acte a été enregistré. Pour les personnes nées à l'Étranger, en faire la demande auprès du : Ministère des Affaires Étrangères Service central de l'État Civil 44941 NANTES Cedex

### ► LES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

- Naissance : La déclaration est obligatoire, adressez-vous à la mairie du lieu de l'accouchement.

- Mariage : Pour la constitution du dossier, adressez-vous à la mairie du domicile ou de la résidence de l'un des futurs époux. Pour le contrat de mariage, il faut voir un notaire.

- P.A.C.S. (Pacte Civil de solidarité) : Pour conclure un P.A.C.S., adressez-vous à la mairie de votre lieu de résidence commune.

- Décès : Pour faire constater le décès, il faut contacter un médecin qui établira un certificat. Pour déclarer ce décès il faut aller à la mairie du lieu du décès avec le constat du médecin ; ne pas oublier de demander des certificats de décès. Prendre contact avec un service de pompes funèbres pour organiser les obsèques. Informer les organismes de Sécurité Sociale et les caisses de retraite ou l'employeur, et les assurances personnelles du défunt (assurance vie), prévenir ses organismes bancaires. Pour les formalités de succession, adressez-vous à un notaire. Pour les formalités fiscales, adressez-vous à votre centre des impôts.

## Bruit et nuisances sonores

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL  
N° 2015-200 DU 27 JUILLET 2015

Relatif à la lutte contre le bruit  
Extrait relatif aux propriétés privées

Article 12 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Article 13 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 14 : Les particuliers, propriétaires ou utilisateurs de piscines, sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de nuisance pour les riverains.

Article 15 : Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état, de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps. Le même objectif doit être assigné à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments, ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois ou éléments constitutifs de l'immeuble ou du bâtiment. Les installations de ventilation, de chauffage et de climatisation, individuelles ou collectives, ne doivent pas être source de gêne pour le voisinage.

Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments.

## Jeunes

### ► RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les Français, hommes et femmes, sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Toutefois, ils ont la possibilité d'effectuer cette démarche au cours de l'année où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Le demandant ou son représentant légal doit se munir des pièces suivantes et doit se présenter à la mairie avec :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille,
- éventuellement copie du document justifiant de la nationalité Française.

Ce recensement est obligatoire et l'attestation de recensement est demandée pour l'inscription aux concours, examens, conduite accompagnée...

## Accueil

### ► ATTESTATION D'ACCUEIL

Pour un étranger venant plus de 15 jours sur le territoire français dans une famille : remplir en mairie une autorisation « d'hébergement » en apportant un timbre fiscal de 30 € par étranger accueilli (attention le timbre fiscal est spécial « attestation d'accueil »).

## Élections

Le Registre Electoral Unique (REU) est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce répertoire est tenu par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et mis à jour en continu par les mairies.

### Les principales évolutions :

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription autrefois fixée au 31 décembre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la date limite d'inscription pour un scrutin donné est fixée au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant ce scrutin. Pour 2022, elle correspondra au 4 mars 2022.

La loi a introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales, notamment :

- Elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société d'être inscrits sur la liste électorale de

la commune ;

- Pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrits simultanément sur une liste communale et une liste consulaire.

Par ailleurs, l'INSEE met à jour le REU à partir des informations qu'il reçoit d'autres administrations :

- Il procède à l'inscription d'office des jeunes qui vont atteindre leur majorité et des personnes majeures qui viennent d'acquérir la nationalité française.
- Il procède à la radiation des personnes décédées, privées de droit de vote par condamnation ou qui ont perdu la nationalité française.
- Il prend en compte les décisions de justice relatives aux inscriptions ou aux radiations sur les listes électorales.

## Plan de Sauvegarde

### ► LES OBJECTIFS DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'ensemble des dispositifs que le maire mettra en place en cas de risque majeur (événement accidentel grave et dont l'ampleur met en danger la population et qui peut s'étendre à d'autres personnes et à d'autres lieux) y sont clairement précisés. Les procédures de protection sont le fruit d'une étude de tous les risques graves possibles de la commune. Les autorités ont donc la responsabilité et l'obligation de mettre en place un plan de secours. Il intègre la coordination de tous les acteurs des secours : moyens communaux, Police, Gendarmerie, Pompiers, Services Médicaux, etc. Il existe en plus des plans d'urgence spéciaux

pour faire face à des risques ou situations particuliers, comme le Plan Rouge ou le Plan de secours Spécialisé.

Loi « de modernisation de la Sécurité Civile » du 13 août 2004 – art. 13 : Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

## Document d'information sur les risques majeurs (DICRIM)

Ce document d'information sur les risques majeurs a été réalisé afin de vous informer sur les risques majeurs auxquels nous pourrions être confrontés à Ternand : inondations et transport de matières dangereuses. Ce document contient le Plan de Sauvegarde, et traite les phénomènes climatiques les plus redoutés. En prenant connaissance des mesures de prévention et de protection à prendre en cas

d'événements majeurs, vous pouvez, par conséquent, réduire votre vulnérabilité.

Nous vous conseillons de le consulter au moins une fois car ce document fournit des informations à la fois générales et techniques sur les risques majeurs (inondations, tempêtes, accidents routiers,...) affectant votre commune.

## Services médicaux

## MAISON MÉDICALE

300 rue des Grandes Planches

## ► MÉDECIN GÉNÉRALISTE

**Gabriela VIERU**  
04 72 32 04 68

## ► CABINET INFIRMIER

**Marine BERGER-SALIGNAT - Mathilde FAVERGE**  
**Véronique MONTET - Eric SALIGNAT - Chantal RADEL**  
04 74 71 36 63Permanences du lundi au samedi de 9h à 9h30 au cabinet.  
Le soir sur rendez-vous. Soins à domicile tous les jours.

## ► ERGOTHERAPEUTE

**Aurélié PAHISA,**  
06 29 93 30 10

## ► PSYCHOMOTRICIENNE

**Amélie BOURGEOIS,**  
06 47 96 47 68

## ► OSTÉOPATHE D.O.

**Murielle CHARDON,** diplômée du CEESO de Lyon  
04 72 57 70 59

## ► PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Enfants, adultes, couples et familles  
**Jane-Marie BELMONT**  
06 33 30 45 19

## PHARMACIE

**Jean-Luc TACCARD**280 rue des Grandes Planches - 04 74 71 30 00  
Ouverture : lundi après-midi de 14h30 à 19h30.mardi - mercredi - jeudi - vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30  
et le samedi matin de 8h30 à 12h.Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :  
Appelez le 3237 - 24h/24 - 7j/7

## CABINET DE KINESITHERAPIE VITALHIA

Centre de rééducation et de balnéothérapie  
Traitement des bronchiolites

71 Impasse de la Mairie - 04 74 71 90 97

Notre centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h.

**Arnaud Poncet** : Masseur-kinésithérapeute - Méthode Mckenzie**Arnaud Magnin** : Masseur-kinésithérapeute - Rééducation Vestibulaire**Franck Rivière** : Masseur-kinésithérapeute - Kiné du sport, drainage bronchique pour les nourrissons**Elodie Jacson** : Masseur-kinésithérapeute - Ostéopathe**Eloi Charmet** : Masseur-kinésithérapeute - Drainage bronchique pour les nourrissons**Pauline Berchet-Moguet** : Masseur-kinésithérapeute - Rééducation pédiatrie orthopédique**Arthur Junca** : Masseur-kinésithérapeute - Thérapie manuelle**Julie Ogé** : Masseur-kinésithérapeute - Thérapie Manuelle

## CABINET INFIRMIER

Le Vieux Bourg - 348 chemin de Ronde

**Murielle CERRUTI** (06 19 24 82 77) et **Ludivine GUYOT**, infirmières à domicile, diplômées d'État, peuvent vous recevoir sur RV au cabinet infirmier de Catherine MEMIN (absente actuellement).  
Tous les jours, weekends et jours fériés inclus sur rendez-vous.

## PRATICIEN EN ÉNERGÉTIQUE CHINOISE

**Jérôme HENRIOT** - 06 01 26 19 15

322 rue des Grandes Planches

Diplômé CFMTC spécialité acupuncture (Confédération Française de Médecine Traditionnelle Chinoise).

## CABINET DE SAGES-FEMMES

43 impasse de la Mairie (anciens locaux de l'A.D.M.R.)

**Emilie GIBERT** - 07 67 85 88 27**Aurélié VAL** - 07 78 56 80 98

Suivi gynécologique de prévention

<http://sages-femmes-gibert-val.fr>

## THÉRAPEUTE PSYCHO-CORPORELLE

**Nadège ARNAUD** - 06 62 87 76 71

186 rue des Grandes Planches

contact@nadegearnaud.fr / [www.nadegearnaud.fr](http://www.nadegearnaud.fr)

## CONTACTS UTILES

## Numéros d'Urgence

Pompiers :	18 ou 04 74 71 62 99
Gendarmerie / Police Secours :	17 ou 04 74 71 60 02
SAMU :	15
Numéro d'urgence Européen :	portable 112
Hôpital Gleizé :	04 74 09 29 29
Hôpital de Tarare :	04 74 05 46 46
Polyclinique du Beaujolais :	04 74 65 66 30
I.R.M. Villefranche :	04 74 07 27 77
SMUR :	04 74 09 29 18
AMBULANCES (Le Bois d'Oingt) :	04 74 71 80 44 ou 04 74 71 66 23
Centre Anti Poison et Toxicovigilance :	04 72 11 69 11
(Hôpital Edouard Herriot Lyon)	
Brûlures graves (Hôpital Saint Luc Lyon) :	04 78 61 89 50
Urgence GAZ :	0 800 47 33 33
Urgence Electricité :	09 72 67 50 69
SUEZ Service des Eaux :	0 977 401 130
(dépannage, urgence 24h/24)	
Service des Eaux (service client) :	0 977 408 408
D.D.T. :	04 74 09 41 00
Maison du Rhône (Val d'Oingt) :	04 74 71 60 16
SAVA (Assainissement, eaux usées) Urgences :	0 977 40 11 30

## ► AIDE, ÉCOUTE, S.O.S.

Enfance maltraitée :	119
SOS Enfants disparus :	116 000
Maltraitance pers. âgées :	3977
Aide victimes :	116 006
Drogue info service :	0 800 231 313
Écoute Alcool :	0 980 980 930
Écoute Cannabis :	0 980 980 940
Écoute Santé :	0 800 150 160
Sida info service :	0 800 840 800
Accueil Sans Abri :	115
Violence femmes info :	39 19

## ► PHARMACIE DE GARDE

Les détails se trouvent sur le site internet de la mairie

32 37  
24h/24, 7j/7

## ► MÉDECINS DE GARDE

JANVIER	JUILLET
1 <sup>er</sup> , 2	Dr. GIRAUD
8-9	Dr. CHAIGNE
15-16	Dr. EL BAZE
22-23	Dr. GIRAUD
29-30	Dr. HERAUT
FEVRIER	AOUT
5-6	Dr. LEQUIN
12-13	Dr. PASSELEGUE
19-20	Dr. CAPON
26-27	Dr. BAUGÉ
MARS	SEPTEMBRE
5-6	Dr. PROBOEUF
12-13	Dr. PLANUS
19-20	Dr. CHAIGNE
26-27	Dr. EL BAZE
AVRIL	OCTOBRE
2-3	Dr. GIRAUD
9-10	Dr. HERAUT
16-17	Dr. LEQUIN
23-24	Dr. PLANUS
30	Dr. PROBOEUF
MAI	NOVEMBRE
1	Dr. PROBOEUF
7-8	Dr. BAUGÉ
14-15	Dr. HERAUT
21-22	Dr. CHAIGNE
26	Dr. EL BAZE
28-29	Dr. GIRAUD
JUIN	DÉCEMBRE
4-5	Dr. HERAUT
6	Dr. LEQUIN
11-12	Dr. PASSELEGUE
18-19	Dr. PLANUS
25-26	Dr. PREGNIARD
	31-1 Janvier
	Dr. PROBOEUF

## LE SAVIEZ-VOUS ? UN PETIT GESTE QUI PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Aujourd'hui, 92% de la population française possède un téléphone portable dans lequel chacun inscrit ses contacts. Fréquemment, lorsque les premiers intervenants (la police, les pompiers, le SAMU) arrivent sur les lieux d'un accident, la victime est inconsciente ou en état de choc. Elle est incapable de fournir des renseignements importants à l'agent qui pourrait lui sauver la vie ou aviser sa famille de son accident.

Un programme a été conçu au milieu des années 2000 et promu par un ambulancier de Cambridge en Angleterre en mai 2005. Il encourage les personnes à entrer

dans leur carnet d'adresses du téléphone portable, un ou plusieurs contacts sous le nom « ICE ». ICE (ou ECU en français) est l'acronyme de In Case of Emergency ou « en cas d'urgence ».

Le but de cette démarche est de permettre aux secours de trouver rapidement la ou les personnes à prévenir en cas d'accident et qui pourraient fournir éventuellement des informations médicales importantes.

Exemples : ICE1 FEMME 0606060606

ICE2 PARENTS 0606060606

Alors, n'attendez-plus : enrichissez vos contacts d'ICE !

## Urbanisme

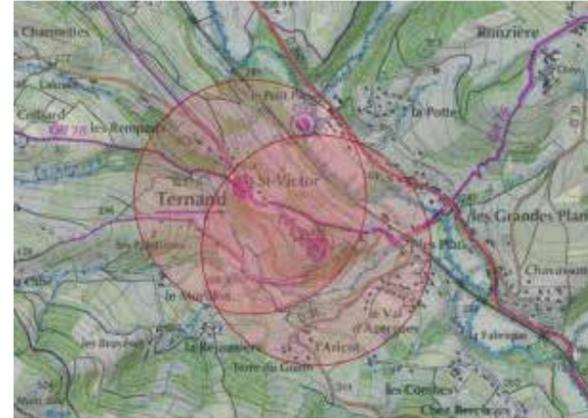
Vous souhaitez faire des travaux chez vous (rénovation de toiture, changement de fenêtres, etc.) ? Des rénovations (refaire le crépi par exemple) ? Mettre un abri de jardin ? Avant tout dépôt de demande, venez vous renseigner à la mairie ! L'équipe municipale est engagée dans le respect du patrimoine local et des paysages afin que nous puissions nous développer tout en respectant ces deux points. C'est pourquoi nous souhaitons communiquer avec vous sur vos projets.

Plusieurs organismes ou documents peuvent vous aider dans l'établissement de votre projet :

- Le PLU (Plan local d'urbanisme) : disponible en mairie ou sur le site internet, ce document fixe les règles générales d'aménagement du territoire découpé en zone urbaine, agricole et naturelle.

- Le CAUE Rhône métropole (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) : vous pouvez demander un rendez-vous GRATUIT avec un architecte conseil (dans notre cas il s'agit de Mme Saillard Valérie, présente à la mairie du Bois d'Oingt le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois). Celui-ci durera environ une demi-heure et même si l'architecte ne peut vous éditer des plans, il pourra cependant vous faire des croquis et vous orienter. Pensez à amener un dossier complet avec vous afin que cet entretien soit le plus efficace possible (un extrait de plan cadastral, des photos du terrain ou des bâtiments existants et bien sûr les croquis sommaires que vous aurez réalisés vous-même... Et si nécessaire : le certificat

d'urbanisme, le règlement local d'urbanisme (PLU à se procurer en mairie), le règlement du lotissement...



- Les ABF du Rhône (Architecte des Bâtiments de France) : si vous habitez dans le périmètre d'un des deux bâtiments classés du village il vous faudra leur aval pour vos dossiers. Les consulter en amont pourra vous éviter la demande de pièces complémentaires ou un refus car vous aurez déjà pris en compte leurs demandes.

- La charte Paysagère : disponible en mairie, il s'agit d'un document qui vous permettra d'un coup d'œil de voir les couleurs et matériaux utilisés sur le secteur (couleur des crépis, des huisseries, des tuiles, etc.)

## ► DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES

Suivant les travaux que vous souhaitez faire il vous faudra déposer :

- Une déclaration préalable, s'il s'agit de travaux tels que : pose de vélux, ouverture de fenêtre, construction de véranda ou terrasse, piscine, abri de jardin, garage dans la mesure où la surface créée ne dépasse pas 20 m<sup>2</sup>, ou une extension de 40 m<sup>2</sup> dans une zone U,

- Un permis de construire, lorsqu'il s'agit de l'édification d'un bâtiment neuf, d'agrandir un bâtiment existant et que la destination d'un bien change de nature (par exemple réhabilitation d'un bâtiment agricole pour le transformer en habitation).

Les imprimés nécessaires sont disponibles au secrétariat de mairie ou par internet.

*Vous pouvez déposer une version de votre projet (qui ne sera pas enregistré, juste un premier jet) auprès de Sylvie au secrétariat de mairie avec vos disponibilités et nous serons ravis d'en discuter avec vous lors d'une réunion.*

**CAUE RHÔNE MÉTROPOLÉ**  
**POINT CONSEIL ARCHITECTURE**

Pour votre projet de construction,  
de restauration, de rénovation

**PRENEZ LE CONSEIL GRATUIT  
D'UN ARCHITECTE**  
**04 72 07 44 55**  
(sur rendez-vous uniquement)

www.caue09.fr

**CAUE**  
Département  
à l'initiative de la mairie

## Mise en place de la Saisine par Voie Electronique (SVE)

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, nous serons en mesure de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (Demat ADS).

Pour ce faire, vous devez suivre ce lien (<https://sve.sirap.fr/#/069245/>) pour accéder à la plateforme sécurisée de saisine par voie électronique (SVE) et faire votre demande dématérialisée.

- Lors de votre connexion vous devez créer votre compte et vous laissez guider.

- Ce service est gratuit.

Dorénavant nous vous incitons à déposer vos dossiers via cette plateforme sécurisée. Cependant, nous sommes une commune de moins de 3 500 habitants, le dépôt en version papier sera toujours possible dans un premier temps. **Les dossiers transmis par mail ne sont pas recevables.**

Prérequis techniques :

L'utilisation du service requiert une connexion et un navigateur internet. Afin de garantir un bon fonctionnement du formulaire SVE, il est conseillé d'utiliser les versions les plus récentes des navigateurs suivants : Chrome, Firefox, Safari.

Remplissage du formulaire :

L'utilisateur remplit en ligne le formulaire et valide celui-ci en y joignant les pièces nécessaires au traitement de sa demande dans la limite de 4 mo par pièce déposée. Les formats acceptés sont pdf, jpg ou jpeg éventuellement compressés en format zip sans mot de passe.

Validation du formulaire :

La validation du formulaire par l'utilisateur vaut consentement de celui-ci. Aucune autre demande papier ne pourra être faite en parallèle de cette demande et pour le même projet (sauf si annulation de la demande SVE au préalable).

Accusé d'enregistrement électronique automatique appelé 'AEE' :

Après envoi du formulaire, un accusé d'enregistrement de la demande est envoyé à l'adresse électronique indiquée dans un délai d'un 1 jour ouvré. Si aucun accusé d'enregistrement n'est transmis à l'issue de ce délai, l'utilisateur devra refaire sa demande. L'utilisateur doit vérifier la validité et le bon fonctionnement de son adresse électronique avant de reformuler sa demande.

Accusé de réception appelé 'ARE' :

L'utilisateur reçoit à l'adresse électronique indiquée, dans les 10 jours à compter de la réception de la demande par le service instructeur compétent, un accusé de réception.

## Stop Connecté

Le stop connecté, initiative lancée conjointement avec la SNCF, est un service simple et gratuit en fonctionnement depuis quelques mois. Il se situe entre le covoiturage et l'auto-stop traditionnel, mais c'est avant tout un service sécurisé. Les 15 premiers points d'arrêts ont été mis en place sur la Communauté de Communes dont vous trouverez la liste complète en vous connectant sur le site de la CCBPD : [Stop Connecté | Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées \(cc-pierresdorees.com\)](http://StopConnecte.com). Vous obtiendrez également toutes les explications aux questions que vous pouvez vous poser sur la manière de l'utiliser. La commission Transport recherche des testeurs « conducteurs » pour entrer dans ce dispositif, l'améliorer et le faire vivre. Alors, prêt à faire du covoiturage pour réduire l'empreinte carbone, rendre service, partager votre route ? Nous vous invitons à vous inscrire directement sur le site ou vous faire connaître auprès de la Mairie.



## VOTRE INTERVENTION PEUT SAUVER UNE VIE

### Les 4 premières minutes sont primordiales

Votre mairie a investi dans un défibrillateur automatisé externe (DAE) pour votre sécurité et au titre de la prévention. Il est utilisable par chacun d'entre nous sans aucune formation préalable.

#### QUAND L'UTILISER ?

Si vous voyez une personne s'écrouler devant vous, ne répondant pas, inconsciente et ne respirant plus. Sachez que 60 000 personnes décèdent par an de problèmes cardiaques.

#### QUE FAIRE ?

1. Appeler les secours : le 15 (SAMU), le 18 (pompiers le 112 ou le 114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques) en indiquant bien l'endroit où vous vous trouvez.

2. Envoyer une personne chercher le DAE et commencer la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire). Placer les paumes de vos mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine (au niveau du sternum) de la personne inconsciente et compresser la cage thoracique d'environ 5cm. Faire des séries de 30 compressions et 2 insufflations (bouche à bouche). Effectuez au moins des compressions thoraciques si vous ne savez pas faire du bouche à bouche.

3. Dès que le défibrillateur arrive, le prendre et tirer sur la poignée indiquant "Tirez" puis suivez les instructions vocales indiquées par l'appareil.

**IMPORTANT** il n'y a de risque ni pour la personne inconsciente ni pour l'utilisateur !

Placez les électrodes en position trans-thoracique pour un adulte ou "face-dos" pour un enfant ou un nourrisson, selon les schémas ci-contre :  
Le défibrillateur effectue un électrocardiogramme.

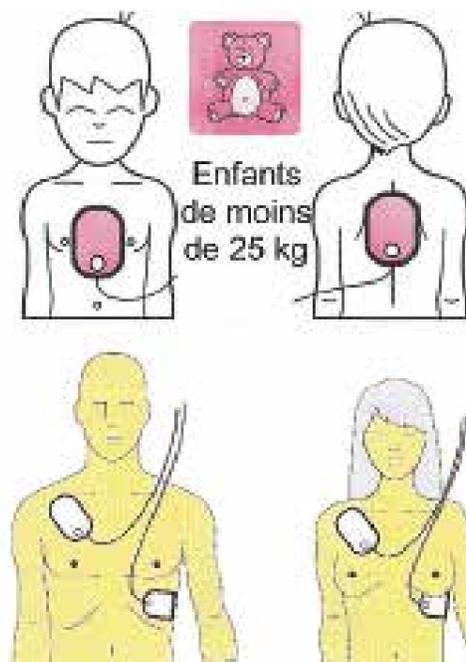
Appuyez sur le bouton choc si le défibrillateur vous le demande. Le choc n'est pas possible si le DAE ne le détermine pas, donc pas d'erreur possible pour l'utilisateur.

Reprenez la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire).

Continuez de suivre les indications du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.



Emplacement du défibrillateur (impasse de la mairie)



## LES HÉBERGEMENTS

### Gîtes & Chambres d'hôtes

#### ► DOMAINE DUMAS

Deux chambres d'hôtes agréées Gîtes de France  
Ronzières - 1640 route de Ste Paule - 04 74 71 38 57 /  
06 83 32 69 21 - contact@domainedumas.fr  
[www.domainedumas.fr](http://www.domainedumas.fr)

#### ► LA MAISON DU CHAT PERCHÉ

Gîte 4 épis de 2 à 4 pers., A la semaine ou week-end.  
Le Vieux Bourg - 114 ruelle de l'Église  
Réservation par Gîtes de France - 04 72 77 17 50  
[www.lamaisonduchatperche.fr](http://www.lamaisonduchatperche.fr)  
accueil.reservation@gites-de-france-rhone.com

#### ► LA MAISON DES CHARMES DE RONZIÈRES

Gîte pour 8 - 10 pers., et 1 chambre d'hôtes pour 2 pers.  
824 route de Ronzières  
[catherineraouxbouniard@gmail.com](mailto:catherineraouxbouniard@gmail.com)  
06 10 48 42 55 - Airbnb - Abritel - Google

#### ► GÎTE CHEZ LE VIGNERON

Gîte 3 étoiles pour 11 pers.  
Ronzières - 1591 route de Ste-Paule - 04 74 71 35 72 /  
06 80 27 03 67 - domainepaire@gmail.com  
[www.gites-de-france-rhone.com](http://www.gites-de-france-rhone.com) Destination >  
Ternand

#### ► GÎTE « IL ETAIT UNE FOIS... »

Gîte 8 pers. - 4 chambres  
Le Vieux Bourg - 43 chemin de la Brèche  
06 85 55 20 57 - Réservation par mail en priorité :  
[memin.cath@yahoo.fr](mailto:memin.cath@yahoo.fr)

#### ► LE BON TEMPS

Deux chambres d'hôtes pour 5/6 pers. et gîte de famille. Dortoir 8/10 pers., gîte d'étape équestre.  
181 route de Chez Bon Temps  
04 74 71 37 82 / 06 71 20 11 07 / 06 83 56 96 67  
[michel.mellet0559@orange.fr](mailto:michel.mellet0559@orange.fr)  
[www.chezbontemps.com](http://www.chezbontemps.com)

#### ► GÎTE DU BLASON

5 couchages.  
Le Vieux Bourg - 11 chemin de la Brèche  
Philippe LEROY 06 03 01 87 72 / Christel LEROY 06 75 30 51 11 - [christel.leroy@hotmail.fr](mailto:christel.leroy@hotmail.fr)  
[www.gitedublason.fr](http://www.gitedublason.fr)

#### ► GÎTE LA DAME DE MESSIGNAC

Gîte 4/6 personnes avec SPA - 2 chambres  
348 chemin de Ronde  
06 85 55 20 57 - Réservation par mail en priorité :  
[memin.cath@yahoo.fr](mailto:memin.cath@yahoo.fr)

#### ► LE DOMAINE DES PIERRES DOREES

Gîte 12 couchages - 11 chambres supplémentaires  
755 rue des Grandes Planches  
04 78 34 14 29  
[domainedespierresdorees@villagefani.com](mailto:domainedespierresdorees@villagefani.com)

## LES VITICULTEURS

#### ► CUVÉE DU BON TEMPS

Michel MELLET  
211 route de Chez Bon Temps - 04 74 71 37 82  
[michel.mellet0559@orange.fr](mailto:michel.mellet0559@orange.fr)

#### ► DOMAINE DU BOIS POTHIER

M & T BERCHOUX  
Le Bois Pothier - 1414 route du Berthier - 04 74 71 32 40  
[domaineduboispothier@gmail.com](mailto:domaineduboispothier@gmail.com)

#### ► DOMAINE DUMAS

Bernard et Annie DUMAS  
Ronzières - 1600 route de Ste-Paule  
04 74 71 38 57 - 06 83 32 69 21  
[contact@domainedumas.fr](mailto:contact@domainedumas.fr)  
[www.domainedumas.fr](http://www.domainedumas.fr)

#### ► DOMAINE DU MILHOMME

Manuel PERRIN  
Le Milhomme - 3470 route de Brou - 04 74 71 33 13  
[dommilhomme@orange.fr](mailto:dommilhomme@orange.fr)  
[www.milhomme.com](http://www.milhomme.com)

#### ► DOMAINE PAIRE

Jean-Jacques PAIRE  
Ronzières - 1591 route de Ste-Paule - 04 74 71 35 72  
[domainepaire@gmail.com](mailto:domainepaire@gmail.com)  
[www.domainepaire.fr](http://www.domainepaire.fr)

#### ► DOMAINE DES CANAILLES

SIMON PEROT  
Ronzières - 1591 route de Saint Paule - 06 77 05 25 26  
[domainedescanailles@gmail.com](mailto:domainedescanailles@gmail.com)

#### ► CAVE COOPÉRATIVE OEDORIA

Site de Létra, 16 montée du Bourg  
04 74 71 58 60  
[boutique.lettra@oedoria.com](mailto:boutique.lettra@oedoria.com)  
[www.oedoria.com](http://www.oedoria.com)

## LES COMMERCES

### ► BELLE EN BIO

Institut de beauté - soins, beauté et détente  
Ouvert mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 16h.  
192 rue des Grandes Planches - 04 72 19 44 39

### ► ESPRIT COIFFURE

Salon mixte, barbier, modelage crânien.  
Delphine SIROT.  
Ouvert mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h. Vendredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 16h.  
425 rue des Grandes Planches - 04 72 17 53 86

### ► FLEURS D'EDEN

Fleurs - plantes - décoration - transmission florale - Florajet. Ouvert du mercredi au samedi de 8h30 à 12h30 et 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30. Livraison 7j/7.  
934 rue des Grandes Planches - 04 78 47 16 19  
[www.fleur-eden.com](http://www.fleur-eden.com)

### ► LA 3<sup>EME</sup> MI-TEMPS

Bar - tabac - snack - épicerie - dépôt de pain - journaux - PMU. Ouvert 7 jours/7 non stop, du lundi au vendredi de 6h à 22h et du samedi au dimanche de 7h à minuit.  
277 rue des Grandes Planches - 04 78 20 46 05

### ► EL MILAGRITO

Salon de Thé - Boutique.  
Nancy Foulon  
Ouvert les week-ends et jours fériés de 10h à 18h.  
8 chemin de la brèche - 07 82 15 68 03

### ► L'IDÉE GOURMANDE

Boulangerie - pâtisserie SIMON  
Produits fabriqués sur place. Pains et galettes à l'ancienne. Cookies maison.  
Ouvert lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 6h à 13h30 et de 16h à 19h45. Dimanche de 6h à 13h30.  
926 rue des Grandes Planches - 04 74 71 54 28  
<https://lideegourmande.fr>

### ► DOMAINE DES PIERRES DORÉES

Restaurant gastronomique pour groupes.  
Mariage - anniversaire baptême - communion etc. - Hébergement dans le parc.  
755 rue des Grandes Planches.  
Sur réservation : 04 78 34 14 29  
[www.domainedespierresdorees.com](http://www.domainedespierresdorees.com)

### ► LES VINS BERNARD PERRIN

Négociant en vins  
Vous proposent une sélection de Vins de toutes régions, Champagne, Crémant, Vins Blancs, Rosés et Rouges pour vos cadeaux, mariages, conscrits, soirées et sans oublier votre cave personnelle.  
Le Milhomme - 3593 route de Brou - 04 74 71 37 03 - 06 89 90 26 57  
Fax. 04 74 71 93 14 - [sarl.bernard.perrin@wanadoo.fr](mailto:sarl.bernard.perrin@wanadoo.fr)  
[www.vinsbernardperrin.com](http://www.vinsbernardperrin.com)

Une liste de commerçants et d'artisans pour un service de proximité. N'hésitez pas à faire appel à eux !



## LES ENTREPRISES ET ARTISANS

### ► ALM MAÇONNERIE

Artisan maçon - Rénovation - Pavage - Couverture  
Fabien THIVOLLET  
222 route des Chermettes - 04 74 71 33 75 / 06 58 95 04 85  
[alm-fabien@outlook.fr](mailto:alm-fabien@outlook.fr)

### ► ASSISTANCE ADMINISTRATIVE - RH

Véronique POYET  
06 81 67 96 09 - [vero.poyet@free.fr](mailto:vero.poyet@free.fr)

### ► ASSIST'AZERGUES

Assistante secrétaire indépendante  
Spécialisée dans la gestion et le secrétariat.  
Marion GOBLET  
222 route des Chermettes - 06 83 72 79 90  
[assistazergues@gmail.com](mailto:assistazergues@gmail.com)

### ► AZERGUES VALLÉE MULTI SERVICES

Jardinage / Dépannage / Électricité / Plomberie  
Travaux intérieur / Extérieur / Gardiennage / Aide à domicile / Aide administrative / Transport client / Courses  
04 74 71 90 99 - 06 86 94 83 19 - [av.multi@aol.fr](mailto:av.multi@aol.fr)

### ► PÉPINIÈRE DE LA REJONIÈRE

Jardinier Paysagiste. La création par le végétal et son entretien. Création et entretien de jardin, spécialiste de la végétalisation, production et vente de plantes.  
Sur RDV : Noémie Mola et Arnaud Brouté  
774 route de la Rejonière - 06 82 88 43 92  
[arnaud.j.br@gmail.com](mailto:arnaud.j.br@gmail.com) / [arnaudjbr.com](http://arnaudjbr.com)

### ► CG MÉDICAL

Fabricant de housses de protection à usage unique destinées aux établissements hospitaliers. Vente uniquement à destination des professionnels de la santé.  
107 impasse de la Mairie - 04 74 71 86 93 - [info@cgmedical.fr](mailto:info@cgmedical.fr)

### ► ELECTROMOBILE

Montage d'accessoires auto à domicile  
Patrick Gayet - 1780 route du Berthier - 06 80 01 02 01  
[electromobile@free.fr](mailto:electromobile@free.fr) / [www.electromobile-lyon.com](http://www.electromobile-lyon.com)

### ► GARAGE LE PETIT PARIS

Mickaël DUTOUR et Cédric DARONNAT  
Réparation véhicules toutes marques (VL)  
803 rue des Grandes Planches  
04 78 25 81 65 - 06 12 91 20 37

### ► FAIRWEB FACTORY

Conception et Création de site web.  
Thomas TIXIER - 07 64 69 28 92 - 650 route de Bagny  
[www.fairweb-factory.fr](http://www.fairweb-factory.fr)

### ► SYSEOLE

Accompagnement dans l'étude et la réalisation de votre système de dépollution d'air.  
Richard LEPAPE - 78 rue du Val d'Azergues  
[richard.lepape@syseole.com](mailto:richard.lepape@syseole.com) - [www.syseole.com](http://www.syseole.com)

### ► INSTANT PAYSAGE

Création et aménagement de l'espace extérieur. Entretien des espaces verts. Réduction ou crédit d'impôt 50% (service à la personne).  
Jérémy DUPERRAY et Mikaël LAGRANGE  
21 route de Saint-Vérand - 06 45 74 23 40 et 06 69 39 42 37  
[instantpaysage@gmail.com](mailto:instantpaysage@gmail.com)

### ► KREALU

Fabrication de menuiserie aluminium et acier.  
Toutes fermetures du bâtiment. Petite métallerie serrurerie, verrières, garde-corps, portail.  
80 impasse de la Promenade - 07 83 21 82 46  
Manuel MACHADO - [machado.manuel@krealu.fr](mailto:machado.manuel@krealu.fr)

### ► S.A.S. LAVIEILLE

Entreprise de maçonnerie depuis 1900  
Construction villas - Restauration - VRD - Couverture.  
897 rue des Grandes Planches - 04 74 71 36 55  
[contact@lavieille-sas.fr](mailto:contact@lavieille-sas.fr)

### ► CHRISTOPHE RENOUX

Artiste - Peintre  
Atelier - Galerie ouverte le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois, ou sur rendez-vous.  
140 ruelle de l'Église  
[message@christopherenoux.fr](mailto:message@christopherenoux.fr) / [www.christopherenoux.fr](http://www.christopherenoux.fr)

### ► GABRIEL SEMAY

Entretien - nettoyage - lavage vitres  
40 rue du stade - Tel. 04 74 71 82 14 - 06 07 06 41 20  
[semay.gabriel@orange.fr](mailto:semay.gabriel@orange.fr)

### ► ZINC DU TOIT

Zinguerie traditionnelle  
Gouttière, tuyau de descente, abergement de cheminée, noue, habillage bandeaux en aluminium, entretien de toiture, démoussage et traitement hydrofuge.  
Laurent BURFIN - 179 impasse de Chavasson  
06 73 47 20 24 - [zincdu toit69@orange.fr](mailto:zincdu toit69@orange.fr)

### ► CBJ BIJOUTIER JOAILLIER

Création de bijoux. Stages d'initiation.  
Camille et Jordi BARRIER - 07 86 55 60 72  
2841 route de Brou  
[www.cbj-bijoutier.fr](http://www.cbj-bijoutier.fr)

### ► OPTIMUS GESTION

Conseil et accompagnement personnalisé pour les chefs d'entreprises TPE-PME.  
Eric DENEANNE - [contact@optimus-gestion.fr](mailto:contact@optimus-gestion.fr)  
[www.optimus-gestion.fr](http://www.optimus-gestion.fr)

### ► RE'CYCLES AZERGUES

Réparation et entretien de vélos.  
Thierry ABBES - 232 rue du Val d'Azergues  
[contact@recyclesazergues.fr](mailto:contact@recyclesazergues.fr)  
07 67 87 20 25 - [www.recyclesazergues.fr](http://www.recyclesazergues.fr)

